

ALBUM CASTAGNÉ



MURS GAULOIS



COMMISSION DE LA TOPOGRAPHIE DES GAULES

f 2

Manuscrit 846  
Arrière vol 2 -



*Mémoire sur la continuation des  
fouilles exécutées au Buis d'Issolud et à  
Moursens*

par

*E. Costagnie,*  
Agent voyer d'Arrondissement,

Auteur du Rapport de la Commission départementale du Lot sur les fouilles  
de Buis d'Issolud et du Mémoire sur la découverte des murailles  
gauloises de Moursens. (Lot).

---

---

---



# Mémoire sur la continuation des fouilles exécutées au *Caup' Insulud* et à *Nurdens*.

Les fouilles récemment effectuées, par ordre de l'Empereur, ont fourni de nouvelles preuves incontestables de l'identité du site de *Caup' Insulud* et d'*Uxellodunum*. Elles ont fait retrouver les murs qui défendaient cet oppidum et ont mis à découvert, en même temps que le bassin de la fontaine Gauloise, le point où les veines de la source furent atteintes et coupées par les travaux de mine.

Fortifications des Oppidums  
Gaulois.

Nous ferons précédés les détails des fouilles qui font l'objet de ce mémoire de quelques considérations sur les fortifications qui défendaient les oppidums Celtiques.

Nous savons que les Gaulois entouraient leurs oppidums de hautes murailles pour les mettre à l'abri des invasions et des attaques.

César a décrit, dans ses commentaires, une de ces murailles composée d'amis de pierres et d'amis de bois, dans le récit qu'il a laissé du siège d'*Avaricum*. *Hirtius* nous fait connaître aussi que l'oppidum d'*Uxellodunum* était entouré de remparts, lorsqu'il dit que César, pour priver d'eau les habitants, après les avoir empêchés de puiser à la rivière, fit dresser en face de la fontaine qui alimentait la ville, sur une levée ou agger, une tour de dix étages qui dominait le bassin de la source, mais qui cependant n'était pas assez haute pour égaler l'élevation des murailles ce qui était impossible à atteindre.

De ce passage, qui ne laisse aucun doute sur son interprétation,

interprétation, il résulte que, de même qu'Avaricum, Uxel-  
lodunum, indépendamment de ses fortifications naturelles,  
était défendu aussi par des murailles. Mais en quoi  
consistaient ces dernières, étaient-elles semblables à celles  
d'Avaricum ou en différaient-elles ? le continuateur de  
César reste muet à cet égard.

Les fortifications des villes Celtiques avaient pour  
but deux objets : de résister à l'artillerie de l'époque et  
d'offrir un obstacle à l'escalade.

Machines de siège  
des Anciens.

Le bélier qui était la principale et la plus puissante  
machine de guerre des anciens, agissait en frappant et détruisait,  
avec l'aide d'une autre machine appelée tortue, les parements  
des remparts et en amenait le renversement. C'est principalement  
en vue de résister à l'action destructive de ces deux engins de siège  
que les Gaulois construisaient des murailles avec assises de pierres  
et assises de pièces de bois solidement reliées entre elles par  
de longues chevilles en fer.

Le bélier comportait l'emploi d'une lourde et  
volumineuse charpente ; il ne pouvait être installé, pour  
fonctionner utilement, que sur un sol sensiblement de niveau.  
Son action perdait beaucoup de sa puissance dans les terrains  
inclinés et son jeu devenait impossible dans les fortes pentes,  
correspondant à des déclivités supérieures à des angles de vingt  
degrés.

Divers genres de murailles  
Gauloises.

Les portions de l'enceinte des oppidums qui  
dominaient les fortes pentes qu'on ne pouvait faire gravir  
aux lourdes charpentes des machines de siège, n'avaient donc  
point besoin d'être défendues de la même manière que les  
parties accessibles. De là, deux genres de construction de  
murailles : l'un avec assises de bois et indestructibles avec le  
bélier ; l'autre, sans assises de bois et offrant un obstacle  
infranchissable

infranchissable seulement.

Les fouilles faites sur l'emplacement des deux oppidums connus dans le département du Lot, confirment pleinement cette appréciation.

Nous avons fait connaître, dans un mémoire sur Mursens, les modes variés de construction des murailles avec assises de pierre et de bois.

Nous l'avons dit, les pièces de charpente composant les assises de bois n'étaient pas partout également disposées et espacées; l'agencement adopté variait, afin d'obtenir la plus grande résistance possible, en raison de la configuration du terrain, de la hauteur de la construction et de la nature des matériaux employés.

Les poutres offraient, en parement, tantôt la forme d'un échiquier, tantôt elles étaient placées sur des lignes correspondantes dans tous les sens, comme l'indiquent les feuilles de plan 76<sup>es</sup> 12, 13 et 14 que nous reproduisons à titre d'indication à l'appui des divers genres de construction des murailles gauloises.

Le bois et le fer constituaient la solidité de ces sortes de remparts; les matériaux, soit de revêtement, soient intérieurs, n'avaient d'autre utilité que de donner de la fixité et de la résistance aux assises de bois qui, comme le dit César, ne pouvaient être ni arrachées ni enfoncées, chargées qu'elles étaient de tout le poids des matériaux qui leur étaient superposés.

De nouvelles recherches ont fait reconnaître, à Mursens, une autre disposition de murailles avec assises de bois; elles ont également révélé l'existence de murailles sans assises de bois dont nous aurons à parler plus tard.

Ouvrages de défense  
d'Uxellodunum.

Le *Buty Isolud* sur lequel reposait l'Oppidum gaulois d'Uxellodunum est une montagne élevée, entourée presque de toute part

de toute part, de rochers escarpés. Les parties de peu d'étendue qui ne sont pas défendues par des escarpements offrent des pentes si abruptes et si roides que, sans être inaccessibles, elles sont d'un accès très-difficile.

À ces obstacles naturels, les Gaulois Kadurques avaient ajouté une double ligne d'ouvrages de défense qui rendaient cette position inexpugnable.

Sur le sommet des grandes pentes des versants, et à la hauteur des crêtes qui dominent les corniches des falaises, on remarque un ressaut de terrain couronné par un dérasement de sol presque de niveau; c'est sous le ressaut que reposent, complètement enfouis et couverts par les éboulements survenus à travers les siècles, les vestiges parfaitement conservés de la muraille d'enceinte qui défendait *Uxellodunum*. (Voyez la planche N° 1)

Cette muraille, à raison de sa position élevée et de la forte déclivité du terrain à ses abords, ne pouvait être attaquée à l'aide ni du bélier ni de la tortue; elle n'avait d'autre but que de protéger *l'Oppidum* contre toute invasion. Aussi, était-elle construite simplement en pierre, sur toute sa hauteur, sans interposition d'assises de bois.

Comme dans tous les ouvrages de maçonnerie des Gaulois, les matériaux qui entraient dans la construction de ce mur, n'avaient subi aucune préparation.

Ainsi que nous l'avons constaté pour les murailles avec assises de bois et de pierres, les murs en pierres seulement, présentent des modes variés de construction suivant que le comportent leur élévation, les dimensions des moellons employés et la configuration du terrain.

Ces diverses dispositions dont l'étude n'est pas dépourvue d'intérêt, prouvent que les Gaulois n'étaient pas si étrangers que nous

que nous pourrions le croire aux règles de la stabilité qui servent de base aux constructions modernes. Ils sauraient proportionner les épaisseurs et les inclinaisons des parements de leurs murs suivant que le comportaient leur hauteur et le poids des terres à soutenir. Cet équilibre était si bien calculé qu'il ne s'est pas démenti, depuis plus de XX siècles, dans les parties de ces constructions que la main de l'homme n'a pas détruites.

Le mur d'enceinte dont le développement était de plus de quatre kilomètres et demi présentait, en élévation, des hauteurs qui variaient entre trois et dix mètres.

Sur ces murailles régnait, tout autour de la place, une terrasse ou plate-forme de quinze à vingt mètres de largeur, sur laquelle se rangeaient et circulaient les défenseurs de l'Oppidum. Ce n'est même qu'à cet usage de se mouvoir avec facilité, sur toute l'étendue du périmètre à défendre, qu'on doit attribuer l'établissement des fortifications ou plate-forme qui surmontent des escarpements à pic de trente à quarante mètres d'élévation et sans solution de continuité, là où toute attaque était impossible.

Le grand mur qui entourait l'Oppidum n'était pas le seul ouvrage qu'on eût élevé pour la défense de la place. En arrière de celui-ci, et à la limite des points culminants du plateau, on avait construit une seconde ligne de fortifications, flanquée de petits camps ou postes d'observation, se rattachant, de toute part, à la muraille principale et formant une seconde enceinte. Ces derniers ouvrages de défense consistaient en des retranchements en terre sans maçonnerie, ayant une escarpe de deux à quatre mètres d'élévation sous un angle de 40 à 45 degrés. Sur ces retranchements qui mesurent, en étendue, plus de quatre kilomètres

quatre kilomètres, on avait pratiqué un chemin de ronde d'une largeur de dix à quinze mètres se reliant à la plate-forme de la terrasse principale, aux petits camps et aux postes avancés d'observations. Cet ensemble formidable d'ouvrages constituait un système de fortifications habilement conçu et qui n'a pu être l'œuvre que d'un peuple doué d'un certain génie.

Indépendamment de cette double ligne de remparts, des ouvrages particuliers et appropriés avec un art admirable, protégeaient les parties faibles de la place, les dépressions de terrain surtout dans lesquelles étaient menacées les entrées de l'oppidum. Nous décrivons ces divers travaux de défense en parlant des voies d'accès qui desservaient Uxellodunum.

Muraille d'enceinte  
sa position. son étendue.

En partant de l'angle sud-ouest du plateau, et en se dirigeant vers l'Occident, le mur Celtique se trouve sous l'emplacement du Chemin dit Colonial, auquel il sert de limite inférieure jusqu'en face le village de Lacoste; il se développe ensuite, en contournant tous les accidents de terrain sur le sommet des falaises qui dominent la fontaine de Loulié et le village de ce nom, pour se replier vers le septentrion, en passant sur le roc de Regarde et à la porte de Rome; puis il contourne le plateau, au-dessus de la ferme de Bouyou, au droit des Courneries et descend au passage du Bouquet. (Voir le plan n° 1).

Dans tout ce parcours, on peut le suivre pas à pas; il en existe des vestiges bien apparents partout.

Depuis le chemin de Bouyou jusqu'au Jas-Rouge, les travaux de la culture ont détruit le rempart jusqu'au niveau du sol; mais on en voit encore les traces et même les substructions sur quelques points.

La longueur qui comprend l'étendue du roc-Grand, ne fut pas fortifiée; la plate-forme qui le surmonte fut

visée



érigée en Camp.

Entre le Roc-Grand et le Roc-Rouge, il existe une forte dépression de terrain, une espèce de gorge qui se poursuit jusque sur le point le plus élevé du plateau. Bien qu'un parement vertical des premières assises des roches du lias, sur plus de dix mètres d'élévation, en rende l'escalade impossible, ce passage était défendu, tout le long du ravin qui coule dans le fond de la gorge, par un mur dont les vestiges se voient encore.

Après une nouvelle solution de continuité, et à une différence de niveau considérable, le mur reprend sur un point du plateau qui fait face au Roc-Rouge; il se prolonge, le long même des escarpements considérables de Sous-Roques, et va aboutir au point de départ de notre description.

En suivant cette ligne de développement, le mur se retrouve sur un parcours de plus de quatre mille cinq cents mètres, ainsi que nous l'avons dit.

L'édification d'un rempart d'une élévation moyenne de 3<sup>m</sup> 50 au sommet du falaise qui règne vers le sud, n'est point justifiée par les besoins de la défense, mais se constituait une des parties du système général si bien combiné des fortifications de cet Oppidum.

Retranchements en terre.

Le retranchement en terre qui décrit une seconde enceinte au sommet du plateau part de l'angle sud, au point S, longe presque parallèlement la muraille sur un certain parcours et s'en rapproche pour se diriger vers le pas de Brille; il contourne, en s'élevant à la hauteur de son origine, la dépression de terrain qui forme le bassin de la fontaine de Loulié et va se rattacher à la plate-forme qui couronne le mur Celtique, au-

dessus

au dessus de la porte De Rome S. S. S. S. (voir la feuille de  
dessin N<sup>o</sup> 1).

A peu de distance de S se trouve une troisième  
levée en terre T qui se replie, dans la direction sud, jusqu'à  
l'extrémité des ruines Des Temples.

Le retranchement reprend en V, à la grande plate-  
forme, s'infléchit, en tournant le pli de terrain qui se  
termine au pas des Bouquet que défend une autre levée  
R située à moitié versant et vient croiser le troisième  
retranchement du Pas Rouge, au dessus du petit Camp L;  
il franchit après cela un des bras de la gorge du pas-  
Rouge, se tourne un second plus prononcé et se raccorde  
au petit Camp avancé X, qui commande la coupure que  
défend, au premier plan, le mur OPP'.

Reprenant à un niveau supérieur le même  
retranchement se continue en partant du point Y et ne  
se raccorde avec la première enceinte au point Q.

Camps ou postes  
d'Observation.

Divers petits Camps ou postes d'observation, bien  
marqués, ont été ménagés dans cet admirable ensemble  
de travaux de Défense. On en voit un en S, un second en  
L et L', un troisième en V'', un quatrième en X un cinquième  
en Q et un sixième en Q'. Ils sont tous placés sur des  
angles saillants et élevés; ils se correspondent entre eux  
et sont en vue les uns des autres de manière à permettre  
d'appeler du geste et de la voix, les troupes préposées à la  
garde de la place, sur les points attaqués.

Voies qui desservaient  
Uxellodunum.

A l'époque du siège, Uxellodunum devait être  
desservi, comme l'est aujourd'hui le Bourg d'Issoud, par les quatre  
voies anciennes qui aboutissent au plateau. Une de ces  
voies donnait accès à l'antique fontaine de Loulié  
et débouchait sur le plateau par le pas de la Bruille;  
la seconde

la seconde, au Nord, conduisait sur le massif rocheux, en passant par la coupure de rocher pratiquée, de main d'homme, à laquelle la tradition a conservé le nom de porte de Rome; les deux autres chemins situés à l'Est, franchissaient les escarpements par les issues appelées le pas du Rouquet et le pas Rouge.

Chacune de ces entrées de l'Oppidum était fortifiée par d'importants ouvrages appropriés à la disposition des lieux.

Pas de la Brille.

Le pas ou passage de la Brille qui a été, de tout temps, une des entrées les plus importantes du plateau du Tugd'isolud, à cause de la fontaine de Loulié, était défendu, au premier plan, par un poste avancé qui s'étendait sur toute la longueur du premier rétable, formé par des rochers à pic, de plus de dix mètres de hauteur. Les vides laissés par les anfractuosités de rocher étaient garnis par des murs dont les premières assises existent encore.

Au dessus de cette plate-forme s'élevait, sur les derniers escarpements, le grand mur d'enceinte qui dominait le premier retranchement, de douze mètres d'élévation, et de 25 à 30 mètres le bassin de la fontaine Gauloise (Voir les feuilles de dessin N<sup>os</sup> 4, 10 et 11)

À droite de la fontaine et dans une légère inflexion de terrain qui converge vers le point D, on avait élevé, à l'aide de terracements, entre un premier bauc de roche qui mesure 4 à 5 mètres de hauteur et le grand mur d'enceinte, une triple ligne de retranchements superposés, en forme de redoutes. Enfin au dessus de tant d'ouvrages infranchissables, se trouvait comme dernier refuge le retranchement en terre fermant le petit vallon qui s'ouvre sur la fontaine de Loulié.

Porte de Rome.

L'entrée Nord de l'Oppidum, appelée porte de Rome,

Rome, a été pratiqué dans un banc de rocher qui a de 4 à 5 mètres de hauteur. Ce passage qui était fort étroit anciennement, disent les habitants de la contrée, fut élargi, il y a environ une cinquantaine d'années.

Malgré ce travail qui a considérablement modifié l'état primitif des lieux, on remarque encore dans les parois du rocher, des entailles, ayant la forme de coulisses, et dans lesquelles devaient très vraisemblablement, s'engager, des deux bouts, les pièces de bois qui servaient à fermer cette issue.

En outre de cette barrière, on distingue parfaitement, à la hauteur des roches qui font suite à la porte, un petit poste avancé H; un peu plus haut, une redoute H', établie en face de l'entrée; au troisième plan, le retranchement S''; et enfin à la limite extrême du versant la levée T'.

#### Pas du Rouquet.

Le passage du Rouquet a été entièrement déformé; il est assez difficile de se faire une idée bien précise de son aspect primitif. Depuis l'exécution des travaux de redressement et d'élargissement du chemin qui furent opérés, il y a, dit-on, environ trente ans. On distingue néanmoins les traces de l'ancienne voie et des vestiges qui se sont conservés, on peut en conclure, que ce passage était creusé dans le rocher et défendu par des obstacles naturels.

Comme celles que nous avons décrites, cette porte était protégée par un petit Camp K et par un double retranchement établi sur une position dominante.

#### Pas Rouge.

La quatrième porte, dite du pas Rouge, est une de celles, où se sont le mieux conservés, avec le caractère qui leur est propre, les travaux de fortification, qui y furent élevés. Comme celle de Loulié, cette entrée n'était praticable que pour les piétons et les bêtes de somme.

Les ouvrages qui gardaient cette porte se composent d'un poste

d'un poste avancé *M* qui soutenait un mur construit sur le bord des escarpements; d'un retranchement *M'* qui reliait les deux bancs de rocher dans l'un desquels a été ouverte l'entrée; d'un troisième rempart *M''* qui, en partant du roc Grand, fermait toutes les dépressions déterminées du pas Rouge et se rattachait au petit Camp *I*; enfin au sommet de la pente, était le grand retranchement.

Après la reddition d'Uxellodunum, et à la suite des traitements barbares dont furent frappés ses habitants, cette place forte fut <sup>très</sup> probablement, abandonnée durant toute la période Gallo-Romaine. Ce qui nous le fait penser, c'est que les fouilles n'ont fait retrouver ni vestiges de constructions, ni objets antiques ayant appartenu à cette époque.

Mais cette position que la nature et l'art avaient rendue, pour ainsi dire, imprenable, dut être recherchée, comme un lieu sûr de refuge, pendant les temps de troubles et de dévastations qui désolèrent le midi de la France vers la fin de la période Mérovingienne et dont le Quercy ressentit plus d'une fois les suites désastreuses.

C'est nous porte à croire, aussi bien les circonstances locales que la nature des ouvrages édifiés, que c'est à cette époque qu'eut lieu la restauration de la muraille gauloise d'Uxellodunum.

Si l'aspect rustique du rempart Celtique pouvait laisser naître quelque doute sur son origine gauloise, la restauration du moyen-âge suffirait seule pour lui donner un caractère d'authenticité indiscutable, car on ne saurait admettre qu'on eût établi un rempart qui s'étendait sur plusieurs kilomètres, avec des épaisseurs considérables, sur un simple mur de clôture de propriété.

Les maçonneries

21

Les maçonneries à chaux et sable de la restauration du rempart, que nous avons attentivement examinées et comparées avec celles des ruines appelées des Camples, présentent la même nature de matériaux et le même mode de construction; aussi, croyons-nous qu'elles remontent à une époque commune et que, c'est à ces mêmes ouvrages que s'applique la Charte du roi Raoul, portant la date de 935, dans laquelle il est dit: que le roi donne à St. Martin, représenté par l'abbé Odon, quelques terres sur les bords de la Dordogne, avec le vieux fort qui existe, à côté, sur la montagne appelée Oxello dunum, là où s'élevait autrefois une ville bien connue, à cause du siège qu'elle soutint contre les Romains; mais à la charge de détruire et de ruiner le vieux fort. Il n'est pas douteux, en effet, en observant l'état des restes des maçonneries, que leur destruction est l'œuvre des hommes et non du temps. Ce fait annonce que la démolition a été opérée de manière à n'en laisser aucune partie apparente.

De toutes ces circonstances, il ressort une nouvelle preuve éclatante, s'il en était besoin encore, que Teyssoul est bien réellement Oxello dunum.

Constructions variées des  
Murs des Gaulois.

Le mode de construction des murailles gauloises Oxello dunum n'était pas pourtant uniforme: les peuples Celtiques avaient su en faire varier les dispositions, afin d'atteindre, selon les circonstances, la plus grande stabilité possible. Cette appréciation sera justifiée par la description que nous allons faire des plans et coupes de quelques unes des nombreuses fouilles qui ont été pratiquées dans le mur d'enceinte.

Feuille A.

La feuille A correspond à la partie du versant de Lequillard qui n'était pas défendue par des escarpements, mais dont

mais dont les pentes, sans être inaccessibles, sont si abruptes qu'on ne pourrait que difficilement et très-péniblement les gravir, comme dit Héritius. Leur déclivité est de soixante pour cent.

Sur ce point, la muraille atteignait son maximum de hauteur. Les fondations ont été retrouvées intactes; le parement composé de moellons de faibles dimensions était, en partie, détruit, à partir d'une certaine élévation. Ce parement, à cause de la hauteur de la terrasse et du poids des terres à soutenir, avait, pour contrebalancer la poussée des remblais, une inclinaison bien accusée. A 2.30 au-dessus des fondations, les vestiges de la restauration du moyen âge existent encore; elle est marquée par plusieurs assises parfaitement reconnaissables à la présence du mortier dont elles sont garnies (voir la feuille du plan N° 2).

L'épaisseur, à la base, de ce mur est de 0.90; son élévation primitive, ainsi que l'indique le rétablissement en pointillé, était de 5<sup>m</sup>.60, non compris le parapet de 0.90 à 1.00 qui le couronnait, ce qui porte la hauteur totale à 6.50 au moins. La largeur de la plate-forme, telle qu'elle s'est conservée, est encore de quinze mètres. Elle est formée, sur toute son épaisseur, de terre transportée et presque sans mélange de pierres.

Feuille B.

La feuille B (voir la feuille du plan N° 2) offre un spécimen bien conservé de la muraille gauloise et de sa reconstruction, à chaux et sable. Il reste encore debout, 1.70 de la première et 0.60 de la seconde; leurs épaisseurs sont de 0.90 et de 0.75. La hauteur de la muraille, en prenant pour repère la plate-forme actuelle qui a dû nécessairement perdre de son élévation primitive, serait de 4.77 plus le parapet.

parapet. Le fruit de la façade diminue avec la hauteur; ici il représente un peu moins du cinquième de l'élevation.

Feuille C.

Le mur dont les plans de la feuille C reproduisent la forme et les dimensions, formait un passage que laissent entre eux deux bancs de roche très-élevés.

Ce mur était bâti par redans successifs, avec des retraites égales à l'épaisseur des assises, sous une ligne d'inclinaison correspondant à un angle de 45 degrés; il pouvait ainsi résister à la poussée des terres qui, sous cette pente, se soutiennent par leur propre poids. Ce mode d'arrangement des maçonneries, faisant fonction de revêtement, donnait une grande solidité à la construction qui ne pouvait ni être renversée ni escaladée.

La restauration du moyen-âge se voit encore à six mètres de hauteur au-dessus de la base; elle était exécutée, comme le reste du rempart, avec des blocs de forte dimension, dont le mode de construction adopté comportait l'emploi, pour former liaison entre les assises successives. (voir la feuille de plan N<sup>o</sup> 3.)

Feuille E.

Les dessins de cette feuille figurent une coupe faite en face du bassin de la fontaine Gauloise.

Les vestiges du mur supérieur d'enceinte existent sur une hauteur de 1<sup>m</sup> 30. Les escarpements rendaient le mur inutile pour la défense, sur ce point; aussi n'a-t-il été l'objet d'aucun travail de restauration au moyen-âge. Au-dessous de ce mur et à douze mètres en contre-bas, règne un dérasement de rochers sur une longueur de 150 mètres environ et une largeur de 6 à 7 mètres. Il formait la première ligne de retranchement qui commandait le passage de Loulié et servait à défendre les approches de la fontaine. C'est de cette position dominante que les Gaulois combattaient sans péril,



sans péril, et qu'ils lançoient des tonneaux remplis de poix, de suif et d'autres matières inflammables qui mettoient le feu aux ouvrages élevés par les Romains. En examinant attentivement les lieux, et les vestiges des ouvrages dont les traces n'ont pas entièrement disparu, on est frappé de retrouver, avec tant d'exactitude, les détails si minutieux qu'a donnés Héritius, des diverses circonstances du siège. (Voyez la feuille de Dessin N° 4).

Feuille F.

La feuille F a produit le même résultat que la feuille D. Les premières assises de la muraille gauloise se sont parfaitement conservées, sous les éboulements et font connaître toutes les dispositions de la construction primitive.

Au moment où le mur fut restauré avec chaux et sable, il n'en restait debout que 0.70 de hauteur.

Les empreintes qu'a laissées la démolition opérée en vertu de la charte du roi Roboul, prouvent suffisamment que la destruction du mur du moyen-âge est l'œuvre des hommes; car les pierres fortement liées par le ciment ont été arrachées et brisées (Voyez la feuille de plan N° 5).

Feuille G.

Entre le roc de Regarde et la porte de Rome, le versant de la montagne est hérissé, à moitié hauteur, de rochers qui saillent de 4 à 6 mètres au dessus du sol; mais ces rochers présentent des anfractuosités qui offrent des passages d'un accès assez facile. C'est pourquoi on avait élevé au sommet du versant, des murs dont les proportions sont considérables, ainsi que l'indiquent les plans de la feuille G. (Voyez la feuille de Dessin N° 6).

La portion de mur qui s'est conservée, sur ce point, appartient toute entière à l'époque gauloise.

Feuilles H.

Les hauteurs du rempart sont toujours en rapport avec les accidents

avec les accidents naturel de terrain. Les murailles des fouilles H, I, J, J', qui se trouvent placées sur des falaises inaccessibles ont, en conséquence, des proportions relativement moindres.

Les fouilles I, J, J' laissent voir les fondements du mur Celtique surmonté de la restauration du moyen âge. La substruction H est toute entière à pierre sèche, de même que le reste de rempart J est complètement avec champ et sable. (Voir le plan N<sup>o</sup> 106). A partir de la fouille J, on ne rencontre plus aucune trace d'ouvrage avec mortier.

#### Fouille M.

La coupe résultant de la fouille M donne la représentation de l'ensemble des ouvrages qui défendaient le pas-rouge. A l'entrée, on voit un premier mur avec terrasse M; à mi-hauteur, une redoute semblable M' et enfin, au sommet de la pente, un terre-plein avec plate-forme M'' (voir la fouille de plan N<sup>o</sup> 7).

#### Fouille P.

La fouille P se rapporte au mur OPP' qui barrait l'entrée du ravin qui débouche au roc-Rouge. La portion de ce mur qui s'est conservée est de la période Gauloise (voir le plan N<sup>o</sup> 9).

#### Fouille R.

Le retranchement ou terre-plein élevé entre les deux petits Camps Q' et S était soutenu par un revêtement à inclinaison très-prononcée. Les dessins résultant de la fouille R en fournissent un spécimen (voir la fouille de plan N<sup>o</sup> 8).

#### Camps et postes d'observation

Les retranchements et les levées de petits Camps et des postes d'observation, ont parfaitement conservé la pureté de leur forme, dans les parties boisées. Ceux qui se trouvent sur les terrains cultivés n'ont pas le même aspect. Cependant, la trace de leur emplacement se distingue encore à première vue.

Après

Après cet exposé de l'ensemble des ouvrages formidables qui défendaient Uxellodunum, on ne soit pas être surpris, si César, après les avoir considérés des hauteurs voisines, fut amené, malgré toute la puissance et l'étendue de son génie, à renoncer à se rendre maître de cette place inexpugnable et à reconnaître que, vouloir tenter de l'enlever de vive force, c'était, comme dit Orose, offrir à l'ennemi la destruction de son armée, comme un jeu et un spectacle.

Sortie d'Uxellodunum de  
Luctérius et de Drappès.

Nous croyons devoir consigner ici une remarque que nous a suggérée l'examen des lieux. La reconnaissance que nous avons faite des voies antiques qui desservent Uxellodunum et la position reculée du passage du pas Rouge, par rapport à l'emplacement des trois Camps entre lesquels Caninius divisa ses Cohortes, nous porte à croire, que c'est par cette issue, que Luctérius et Drappès opérèrent leur sortie pour aller faire des vivres, car s'ils avaient suivi toute autre voie, il leur eût été impossible d'échapper à la surveillance des troupes romaines, même en effectuant leur sortie de nuit.

Il suffit, pour partager cette opinion, de considérer la position des trois Camps établis par le lieutenant de César, dès son arrivée devant la place. Un de ces camps reposait sur le pech Demont, et les deux autres sur les hauteurs de Germe et de Montluisson, tels qu'ils ont été fixés par l'Auguste auteur de l'histoire de Jules César.

Murailles identiques à celles  
d'Uxellodunum retrouvées  
à Mursens.

Les recherches nouvelles que l'Empereur a prescrites de faire à Mursens, ont pleinement confirmé la forme des murailles Gauloises retrouvées à Uxellodunum.

Nous avons découvert à Mursens, non seulement des murailles avec assises de pierre et de bois, mais aussi des murailles toutes en pierres avec plates-formes et

retranchements

retranchements, en tout semblables à celles d'Uxellovarum  
et établies dans des positions identiques. Cette ressemblance de  
formes et de situation prouve, incontestablement, qu'elles  
sont l'œuvre d'un même peuple; qu'elles ont été édifiées  
pendant la même période et qu'elles ont une commune  
origine.

Les murailles avec assises de bois, de Moursens, règnent  
sur toute l'étendue du périmètre de l'oppidum accessible aux  
machines de sièges. Toutes les autres parties bordées par des escarpe-  
ments, comme ceux du Puy d'Issolud, ne sont défendues que par  
de simples murailles en pierres ou des retranchements en terre  
sur un développement de plus de trois kilomètres (voir les feuilles  
de plan N<sup>os</sup> 15, 16 et 17). Les plans des feuilles faites sur le  
roc d'Aucor et au droit de Fond-Colémie reproduisent la  
forme des feuilles A, B, F, G de Puy d'Issolud, la feuille  
pratiquée au dessous de St-Bilaire, la feuille C et les retranchements  
au dessous du moulin de St-Bilaire sont en tout semblables  
aux spécimens des feuilles S<sup>IV</sup> de Puy d'Issolud.

Une autre feuille faite à côté du chemin de St-Julien,  
sur un terrain assez incliné, a révélé une disposition nouvelle  
des murailles avec assises de bois. Nous avons reconnu trois  
assises de poutres, à la base, rattachant une hauteur de 1.<sup>m</sup>30,  
avec disposition correspondant des poutres dans tous les sens,  
et par-dessus ces assises, jusqu'au sommet de la terrasse,  
le mode de construction par redan que nous avons déjà  
signalé. (Voir la feuille de plan N<sup>o</sup> 15).

Les pièces de charpente des assises de bois, avaient,  
sur ce point, de plus faibles dimensions que celles que  
nous avons décrites. C'est à peine, si les chevilles en fer  
qui, généralement, mesurent le diamètre des poutres,

avaient

avaient de 0.23<sup>m</sup> à 0.25<sup>c</sup> de longueur.

Ancienneté des Oppidums

Uxellodunum et de Mursens

Les deux Oppidums d'Uxellodunum et de Mursens doivent remonter à une époque bien reculée, car nous avons recueilli sur leurs emplacements les mêmes poteries, les mêmes ossements d'animaux, les mêmes armes en silex que dans les brèches calcaires des grottes qui forment les rochers qui les entourent, et nous savons que les grottes furent les lieux dans lesquels les peuples primitifs cherchèrent un abri et un refuge.

Ouvrages de fortification  
des Oppidums gaulois.

Des divers ouvrages de défense qu'ont fait reconnaître les fouilles exécutées à Mursens et à Guyd'Issolud, on peut en conclure que le système général de fortification des oppidums gaulois se composait 1<sup>o</sup> de murailles avec assises de pierre et de bois sur les points accessibles aux machines de siège; 2<sup>o</sup> de murailles en pierres sèches avec plate-forme sur les parthés qui dominaient les grandes pentes ou les escarpements; 3<sup>o</sup> de retranchements en terre à escarpe pour établir des lignes intérieures de défense dans le cas où la muraille aurait été franchie; 4<sup>o</sup> de petits Camps ou postes d'observation situés sur les angles saillants et élevés du plateau pour suivre tous les mouvements des assiégés et appeler, où besoin était, les troupes préposées à la garde de la place; 5<sup>o</sup> d'ouvrages particuliers appropriés aux lieux pour la sûreté des portes ou entrées.

Camps fortifiés dans le

dans le voisinage de Mursens  
et de Guyd'Issolud.

En dehors des oppidums, les gaulois avaient établi, sur les élévations, des lieux de campement entourés de grandes murailles, dans lesquels se retiraient les tribus avec leurs troupeaux.

Nous avons reconnu bon nombre de ces camps dans le voisinage de Mursens. Sur la hauteur de l'immense plateau de Nialoles, qui fait face à cet oppidum, de  
l'autre côté

l'autre côté du ruisseau de Vers, il existe une grande quantité de monuments Celtiques de toute espèce qui attestent une longue occupation et la présence d'une nombreuse population. Toutes les parties saillantes du plateau qui longent cette vallée très-tourmentée, et que bordent des falaises à pic, ont été fortifiées par d'immenses murailles à pierre sèche dont on retrouve les vestiges sur un parcours de plus de cinq kilomètres.

Nous avons fait la reconnaissance de monuments et de fortifications semblables, dans le voisinage de Puze Issolud, sur les hauteurs de Floirac et de Mézels, sur la rive opposée de la Dordogne.

Fontaine de Loulié.  
Galerie souterraine.

Les fouilles effectuées aux abords de la fontaine de Loulié, à la suite de celles pratiquées en 1865, ont donné les résultats les plus certains et les plus précis sur les travaux qui eurent pour effet de mettre à sec le bassin de la fontaine Gauloise.

Les mineurs romains, après avoir traversé les terrains anciens qui font suite au dépôt de tuf, se trouvèrent en présence des bancs de roches qui recouvraient les marnes du lias et en dérasèrent les premières assises sur une profondeur de deux mètres. Ce dérasement permit d'arriver aux veines de la source qui, dégagées des argiles et du rocher qui les bouchaient, s'ouvrirent sous la pression du poids des eaux. Aussitôt le niveau des eaux baissa dans le réservoir et les conduits de la source s'élargissant, le bassin où l'on puisait se trouva bientôt à sec.

A partir de ce moment les eaux furent captées dans la galerie souterraine et prirent leur écoulement et cessèrent d'alimenter le bassin.

Les conduits de la source furent ouverts à 1.<sup>m</sup>2 en contre bas du plafond du réservoir et à une distance de douze mètres (Voir la feuille de plan N° 10 AM).

Le bassin

Bassin de la fontaine  
Gauloise.

Le bassin de la fontaine Gauloise était couvert par les éboulements et rempli de terre et de blocs de rochers. Nous l'avons fait dégager de tous les matériaux qui l'encombrent. Cette opération a permis de reconnaître qu'il a été creusé de main d'homme dans la roche stratifiée du lias, sur une profondeur de 2.<sup>m</sup>90. Sa surface moyenne est de quatre mètres carrés. Cinq marches ménagées dans les dérasements du rocher permettaient d'y descendre puiser à mesure que le niveau de l'eau baissait.

La source sort de dans une fissure de l'angle C et s'échappe par le conduit D (voir le plan de détail des lieux 11).

A peine le bassin était-il dégagé des décombres qui l'obstruaient, qu'à la suite de deux jours de pluies abondantes, les eaux de la source ayant considérablement augmenté de volume, les conduits inférieurs que les travaux de mines ont ouverts, se sont trouvés insuffisants pour donner passage aux eaux; alors le bassin de l'époque Gauloise s'est rempli, il a coulé abondamment et, ce qui prouve que ce jeu n'a fait que reproduire ce qui avait lieu autrefois, c'est que les eaux sont allées se répandre, en nappe, sur la puissante couche de tuf qu'elles avaient formée, antérieurement aux travaux qui en ont changé le cours.

Les pluies ayant cessé, les eaux de la source ont diminué de volume et se sont successivement retirées du bassin qui s'est trouvé de nouveau à sec.

Il est facile de comprendre, à la suite de ces fouilles, comment la source fut captée et comment le bassin quelle alimentait fut tari.

Emplacement de la tour  
à 10 étages.

Le dérasement de terrain B que l'on remarque à droite de la galerie, sous le chemin de Puy d'Issolud, à une distance de 12 à 14 mètres de la fontaine, et que recouvre une épaisse

une épaisse couche de charbon, reposant sur un sol calciné, est incontestablement l'emplacement qu'occupait la tour à dix étages dressée en face de la fontaine.

Il est à remarquer que l'entrée A de la galerie, l'emplacement B que nous assignons à la tour, et le bassin C de la fontaine, (voir la feuille de plan N° 10) se trouvent sur une même ligne droite. Cette disposition s'explique facilement: les romains, en ouvrant la galerie souterraine, croyaient pouvoir se diriger directement vers la fontaine, c'est pourquoi, ils placèrent la tour entre le point d'arrivée et le point de départ de leurs travaux qu'elle couvrait et qu'elle masquait aux assiégés, à l'aide de l'égout. Les sinuosités qu'affecte la galerie sont le résultat d'obstacles imprévus que les Romains tournèrent pour ne pas sortir des terrains d'un sape plus facile et qui, par la nature de leur formation, devaient les conduire plus sûrement vers les veines de la source.

Il n'existe sur le sol calcaire aucun reste de construction qui puisse permettre de préciser qu'elles étaient les dimensions de la tour, mais en prenant, pour indication, les limites de la couche de charbon et l'espace dans lequel était circonscrit le dérasement de terrain, on pourrait lui assigner une largeur à la base de 6 à 7 mètres en carrés.

Objets trouvés dans les  
fouilles de Luyd'Issolud.

Les fouilles faites aux abords de la fontaine, dans les terrasses qui soutiennent les murailles gauloises et dans les retranchements en terre ont donné une quantité considérable de poteries, du genre amphore surtout, mêlées à des silex taillés et appartenant incontestablement à l'époque gauloise.

Une grande fourche en fer a été trouvée en B sur la couche de charbon qui existe sur ce point et, au même endroit,



endroit que fut recueilli un fer de Tolabra en 1865;

Un grand anneau en fer ayant, très-probablement, servi à fixer le bout d'une des pièces de charpente qui, dans les machines, lançaient les projectiles. Cet anneau était près du point C, au milieu d'une couche de charbon et à trois mètres de profondeur sous les éboulements;

Deux fers de lance trouvés, un à côté de la fouche en fer et l'autre près de la fontaine;

trente-cinq fers de flèche ont été recueillis sur la couche de charbon, sous le chemin de Turyd'issolud, mais, en bien plus grand nombre, aux abords et dans la fontaine Gauloise; quatre fers de Catapultes trouvés entre les fers de flèche, près de la fontaine et à plus de 2.<sup>m</sup> 50, dans les éboulements;

Cinq fers de javelots mêlés avec les fers de flèche et de Catapulte;

Six fers de dards qui étaient près de la fontaine et sur le rocher contre lequel ils se sont recourbés;

Un fer de ceinturon et des fragments de Casques en fer ont été trouvés dans les retranchements en terre du plateau;

Les silex taillés sont très communs sur les plates-formes des remparts; on les y trouve en grande quantité;

Un grand coutre en fer a été recueilli dans l'intérieur du terre-plein de la fouille A, dans une couche de charbon, entre des fragments de poterie et des ossements.

Des anneaux, des fibules et objets d'ornement ont été trouvés aux abords de la fontaine et de la galerie souterraine;

Des dents et des ossements d'animal ont été retrouvés sur le terrain de la fontaine et reposaient sur le sol Gaulois;

Des clous en fer en grande quantité gisaient dans les éboulements près de la fontaine et sur l'emplacement de la tour. Parmi ces clous était une clef d'assemblage pour les charpentes

les charpentes;

D'autres objets d'ornements, anneau, boucles d'oreilles, grains de colliers et deux médailles en bronze ont été recueillis sur le plateau, ainsi que deux médailles en argent qui remontent à l'époque Gauloise.

Il a été conservé des échantillons de charbon pris dans une épaisse couche de cette matière, découverte sur les bords de la fontaine.

Il a été également réservé des échantillons de terre cuite, ayant la dureté de la brique, provenant du point où eut lieu l'incendie de la tour.

Trous découverts sur le roc d'Ancor. (Munsens).

Sur la plate-forme qui couronne le sommet du grand rocher appelé d'Ancor, et dans lequel se trouve la grotte qui renferme des vestiges d'habitation, les fouilles ont mis à découvert, entre deux murs espacés d'un mètre environ, bâtis à pierres sèches et en tout semblables aux remparts Gaulois, trois trous affectant la forme ronde ou elliptique (voici les fouilles de plan N<sup>o</sup> 14). Ces trous ont été creusés de main d'homme et à coups de pointe dans la roche vive; ils ont des dimensions moyennes de 1.30<sup>m</sup> de largeur, en ouverture et de 1.10<sup>m</sup> au plafond. Leur profondeur commune est de 0.90<sup>m</sup>. En les dégageant des matériaux dont ils étaient remplis, il a été trouvé une hache Celtique en serpentine, dans celui du milieu A; un petit disque en bronze percé d'un trou circulaire au centre, dans celui de droite B; et un anneau en bronze aussi, dans celui de gauche C.

La construction des murs entre lesquels ont été pratiqués ces trous, accuse une époque bien reculée; elle est cependant postérieure à l'établissement des cavités car les premières assises du mur à double face sont saillies sur leur ouverture de 25 à 30 centimètres.

Entre

Entre les deux cavités *A* et *B*, du côté inférieur, et sous le mur à une face, le rocher était recouvert d'une assez forte couche de terre onctueuse au touché, extrêmement noire et dans laquelle se trouvaient mêlés des fragments d'ossements, de charbon et des lindes. Nous en avons formé plusieurs boules pour être jointes aux objets trouvés.

À quel usage étaient destinées ces cavités? nous ne saurions émettre une opinion bien justifiée à cet égard. Les objets qu'ils renfermaient se rapportant à divers usages ne fournissent aucune indication pour en déterminer la destination.

Objets trouvés dans les  
fouilles de Moursens.

Indépendamment des objets dont il vient d'être parlé, les fouilles faites à Moursens ont fait retrouver une assez grande quantité de clous de diverses dimensions qui reliaient les pièces de charpente formant les assises de bois des murailles gauloises. Au nombre de ces clous, il en existe un recourbé de chaque côté, en forme de *T*, et ayant servi de cheville d'assemblage, comme en ont, de nos jours, les charpentiers.

À peu de distance du trou *C*, il a été recueilli une petite serpe en fer parfaitement conservée et qui paraît remonter à la même époque que les clous, à en juger par le degré d'altération du fer et par sa position sur le sol primitif.

Les fouilles pratiquées dans un Dolmen, formé d'énormes dalles calcaires, ont donné une belle hache celtique en serpentine verte, ayant conservé toute la pureté de sa forme première. À côté de cette hache étaient des dents humaines et des ornements profondément altérés.

L'ouverture de trois tumulus que la culture n'avait pas détruits, a fait retrouver, dans l'un, une lame de poignard

poignard en fer; dans l'autre, une poignée de sabre, en fer, à laquelle adhèrent encore les clous en cuivre qui fixaient les ornements à cette poignée, ainsi qu'une lame de poignard à deux tranchants; et dans le troisième, une lame de sabre en fer cassée au milieu, avec un bracelet du même métal. Toutes ces armes reposaient sur des ossements humains qui seront joints à chacune d'elles pour servir à déterminer, si cela est possible, l'âge auquel elles remontent.

Dans ces tumulus, il y avait une assez grande quantité de tessons de poteries qui appartiennent incontestablement à l'époque gauloise. Ces fragments de vases accompagnent les armes.

Les Gaulois devaient avoir pour habitude de rompre les vases qu'ils plaçaient dans les tombeaux pour symboliser la cessation de la vie mortelle, car ces débris de poteries se retrouvent dans les cercueils en pierre qui n'ont été ni déformés, ni violés, et où ils seraient conservés intacts, s'ils n'y avaient pas été mis déjà cassés.

Nous avons ramassé un nombre considérable de silex taillés du genre flèche et couteau, tant sur le plateau que dans les grottes naturelles qui se trouvent sous les escarpements des rochers.

Les débris de poteries sont très communs sur le plateau de Moursens; dans certains endroits le sol en est littéralement couvert. Les terrassements du retranchement que représente la fouille du plan N° 11 en est presque entièrement formé. Derrière le mur de revêtement de ce retranchement, en forme de levée, nous avons retrouvé, au milieu d'autres débris de poteries une amphore presque entière.

Une fouille faite dans le mur, avec assises de bois, a également

également mis à découvert un moulin Gaulois qui y fut  
placé à l'époque à laquelle cette construction fut élevée.

On a recueilli et on recueille encore sur le plateau,  
qui occupait l'Oppidum de Moursens, de nombreuses médailles  
gauloises en bronze et en argent.

Les divers objets provenant des fouilles, soit  
de Turyd'Isolud, soit de Moursens seront déposés au Musée  
Gallo-romain de St Germain.

Cahors le 28 Décembre 1868.

Castagné  
Agent voyer d'arrondissement.



*Plans à l'appui du Mémoire sur  
la continuation des fouilles faites au Turyd'Issoud  
et à Mursens*

*par*

*E. Coislaigné,*

*ancien voyer d'arrondissement,*

*Auteur du rapport de la commission départementale sur les  
fouilles de Turyd'Issoud et du Mémoire sur la  
découverte des murailles Gauloises de Mursens (Lot).*

# Plan d'Axellodunum. (Luy. d'Issolud).



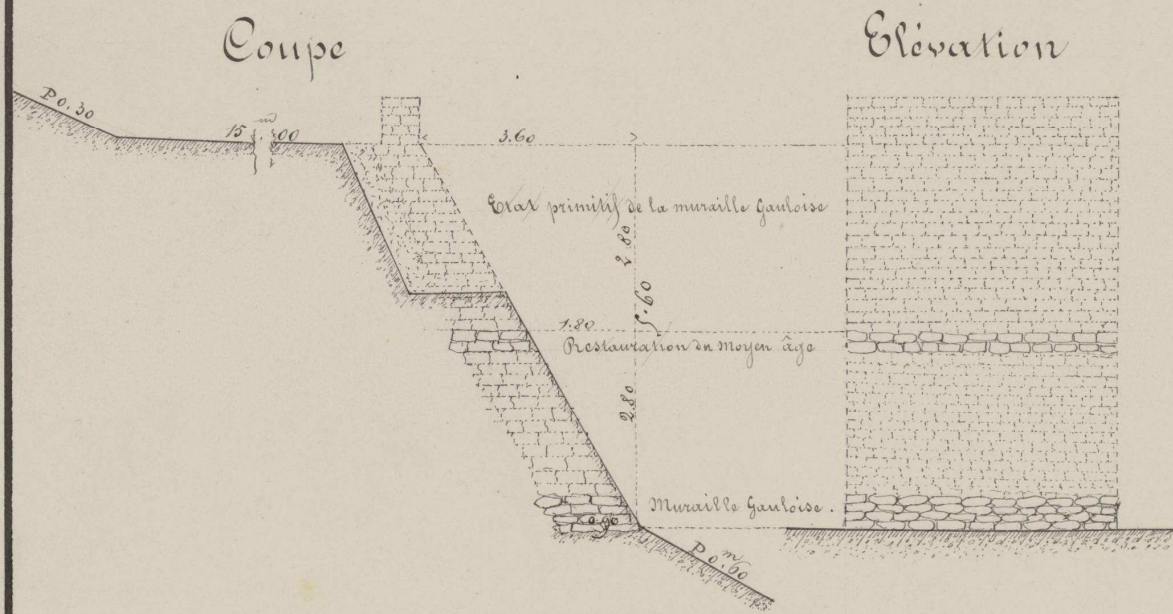
MUSÉE DE ST GERMAIN  
844.  
BIBLIOTHÈQUE

Echelle de 1 à 10.000 mètres.

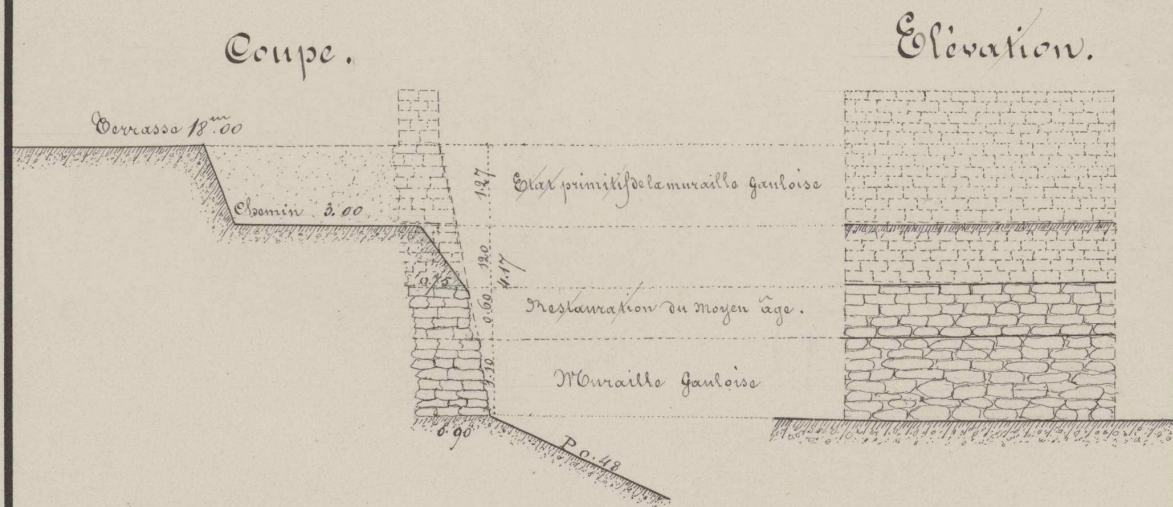
la Sourdore.

# Murailles Gauloises d'Uxellodunum (Suy. d'Issolud.)

## Fouille A



## Fouilles B.



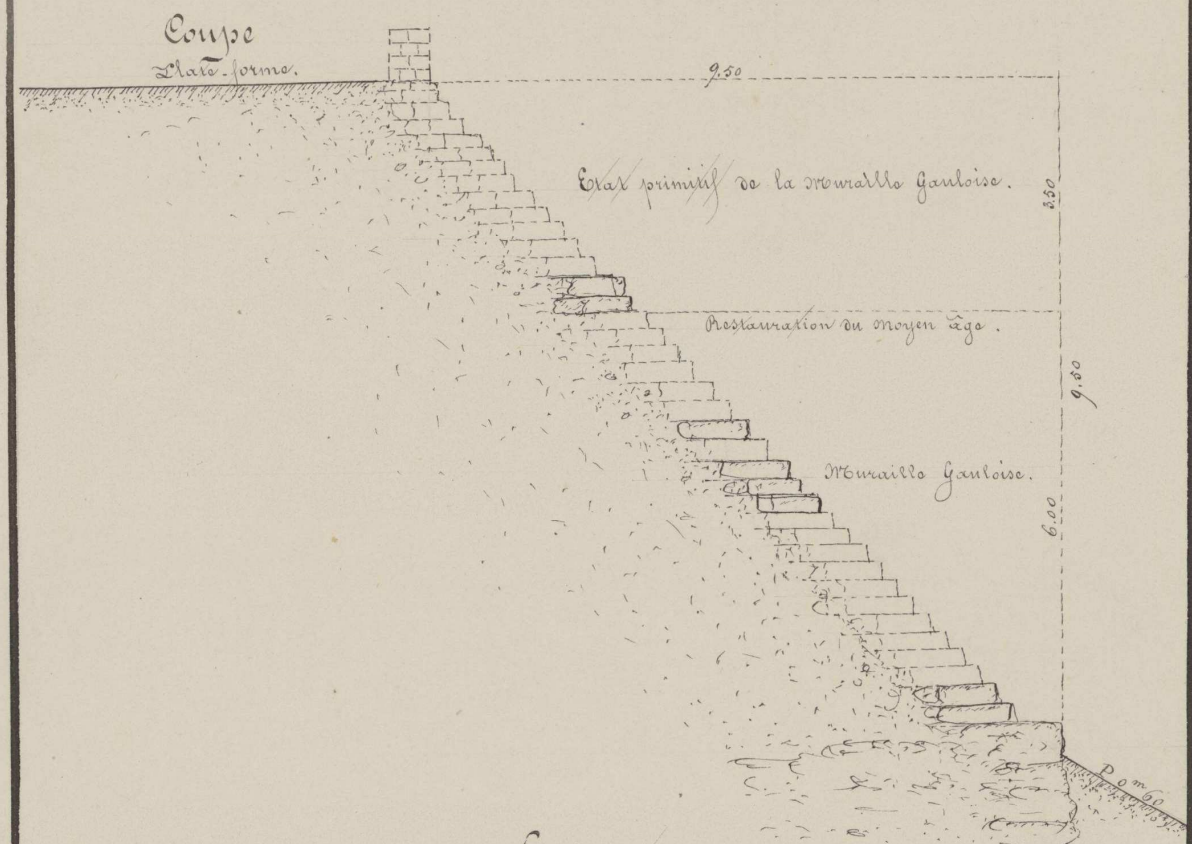
Echelle de 0<sup>m</sup>01 pour un mètre.



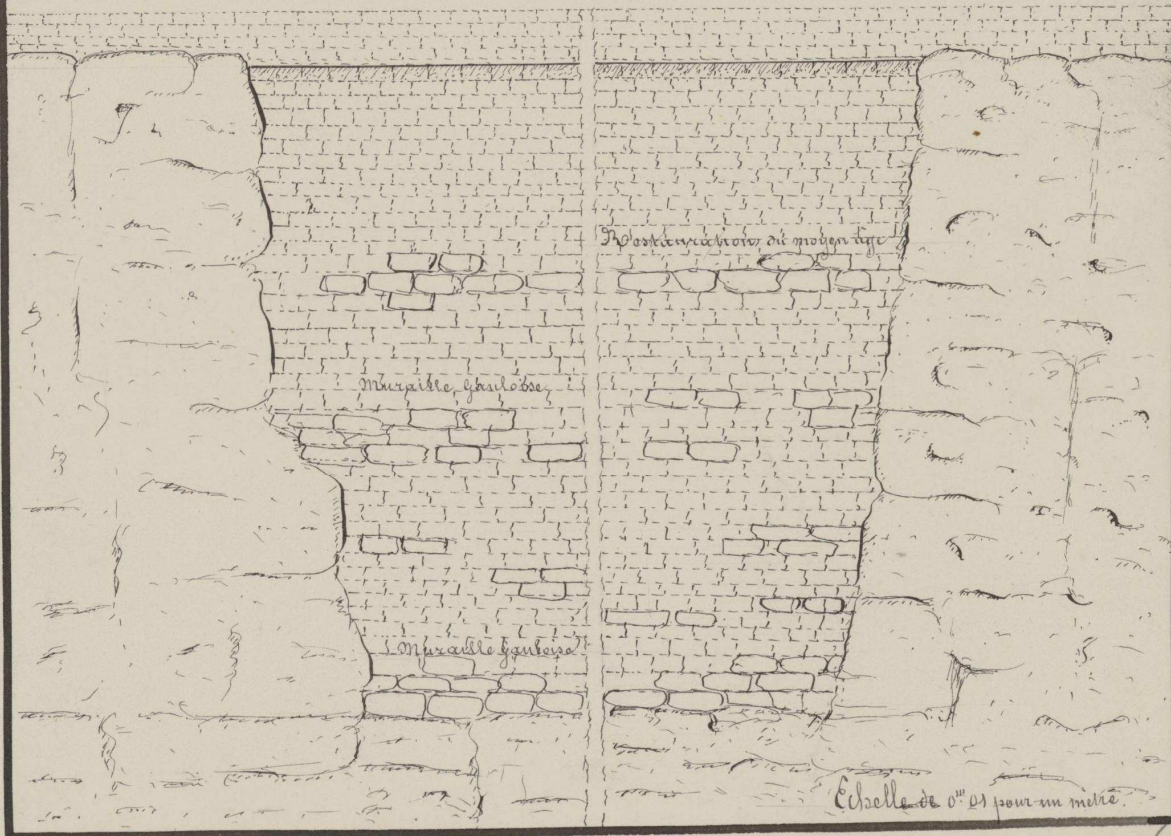


# Murailles Gauloises d'Uxellodunum (Suj. d'Issolud)

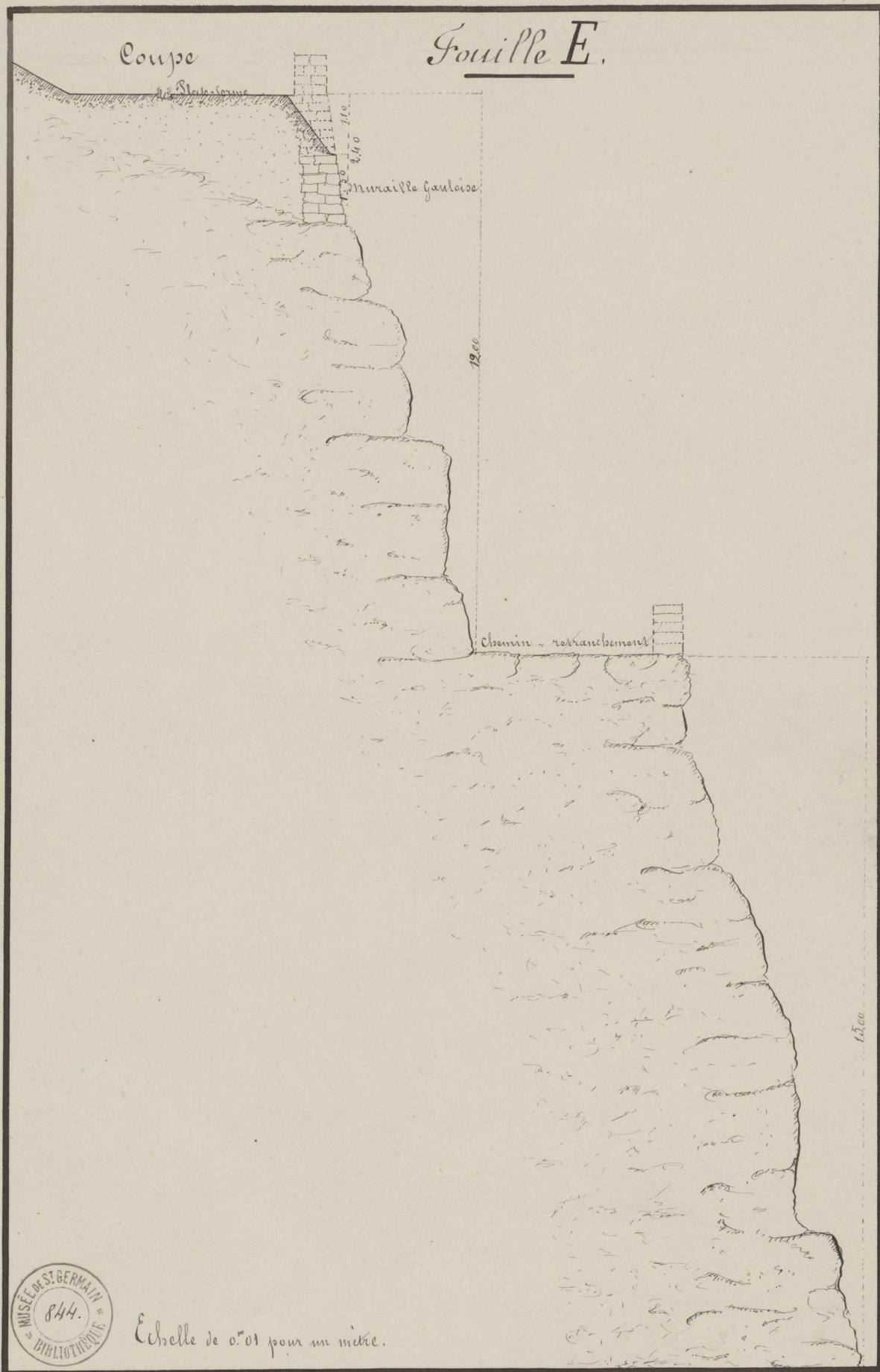
## Fouille C.



## Elevation



Murailles Gauloises d'Uxellodunum. (Ouy d'Issolud)

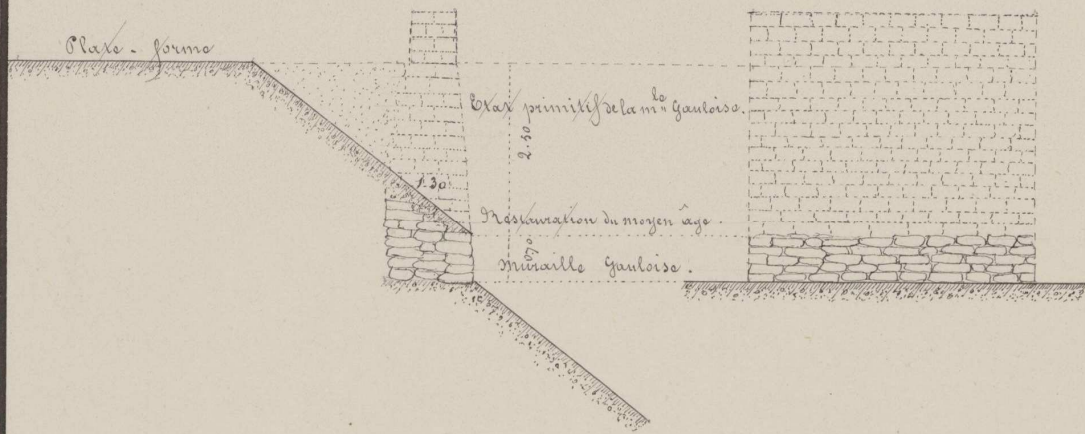


Murailles Gauloises d'Uxellodunum. (Cuy d'Issolud)

Fouille F.

Coupe

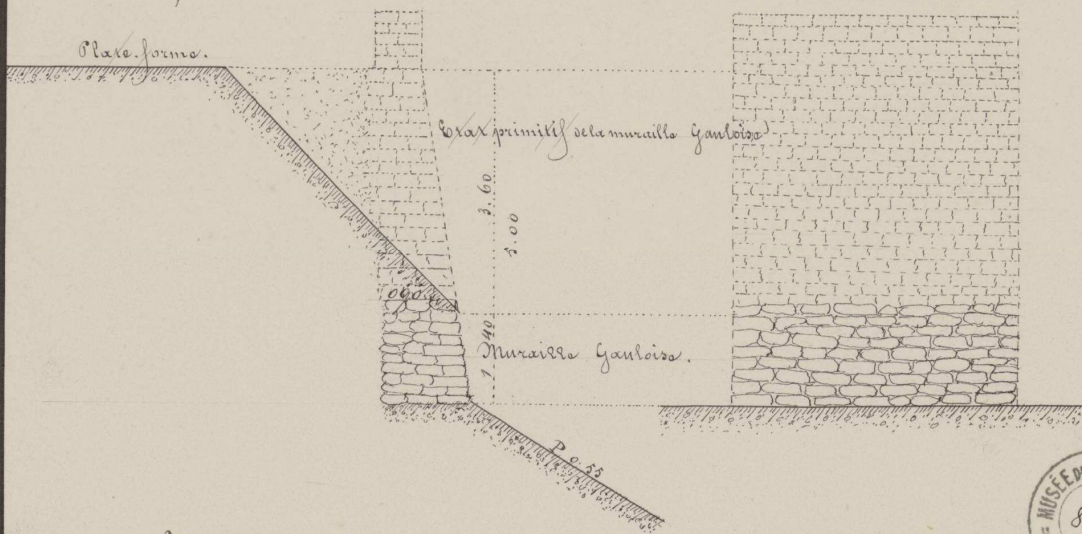
Elevation



Fouille G.

Coupe

Elevation



Echelle de 0.01 pour un metre.

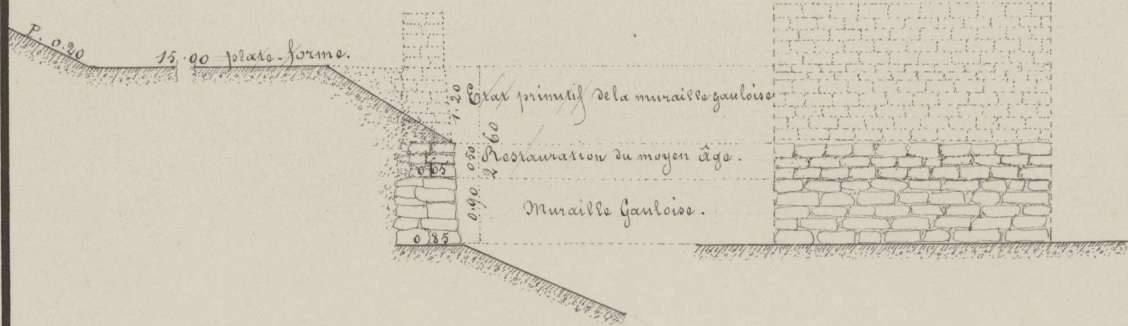


Murailles Gauloises d'Uxellodunum (Puy-d'Issolud).

Fouille I.

Coupe .

Elevation .



Fouille J.

Coupe .

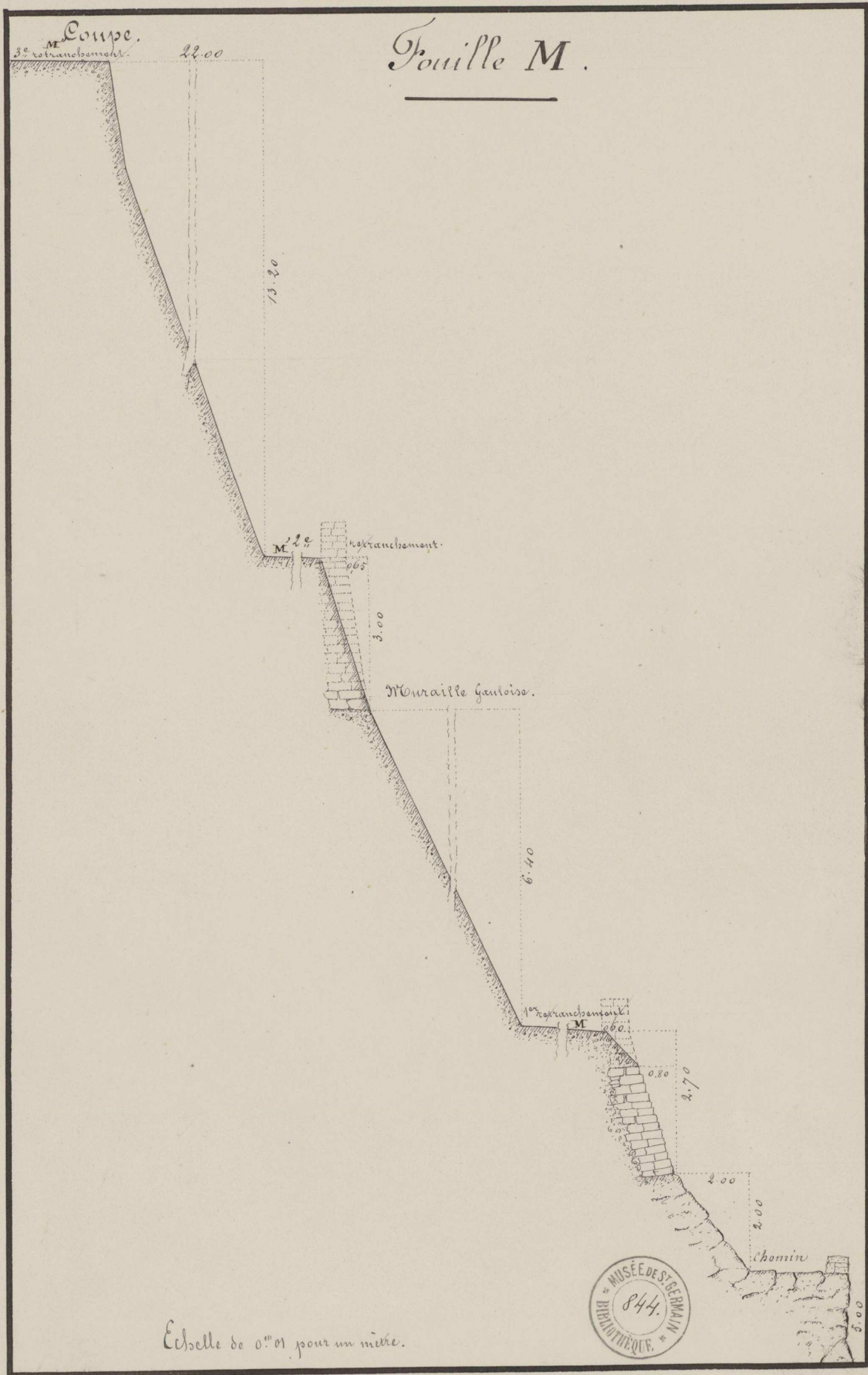
Elevation .



Echelle de 0<sup>m</sup> 01 pour un mètre.



Murailles Gauloises d'Uxellodunum (Puy-d'Issolud).

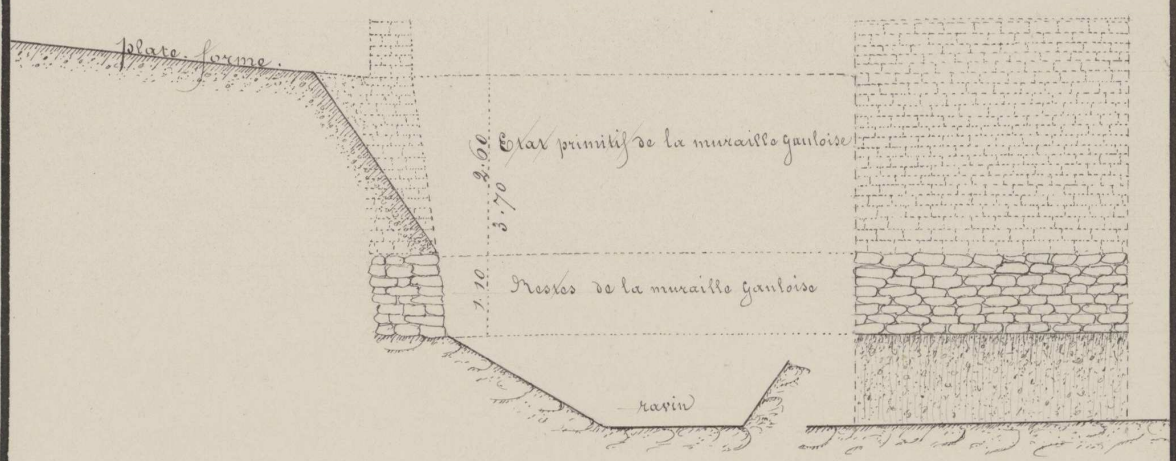


Murailles Gauloises d' Uxellodunum (Cuy. d'Issoudun)

Fouilles P.

Coupe.

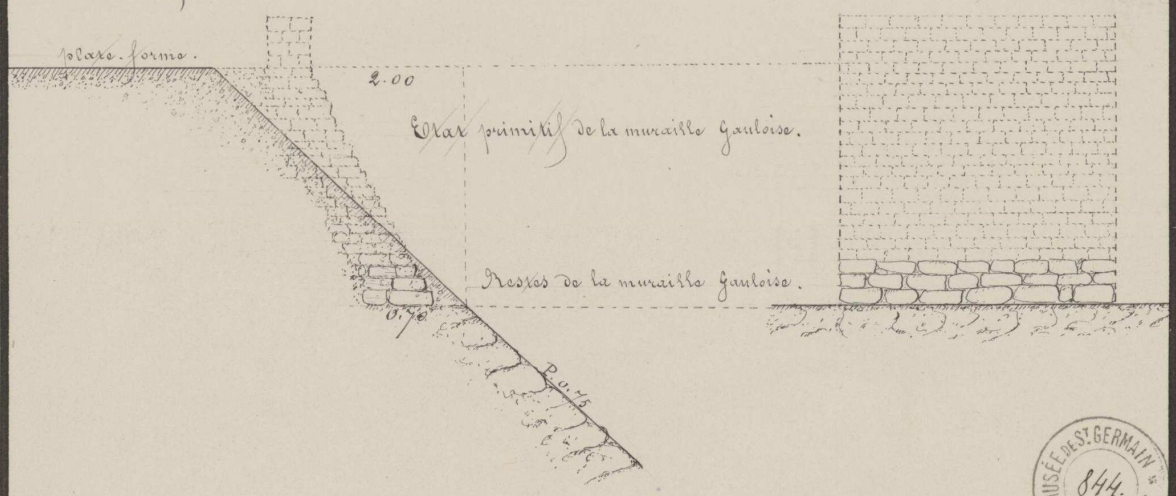
Elevation.



Fouille R.

Coupe

Elevation

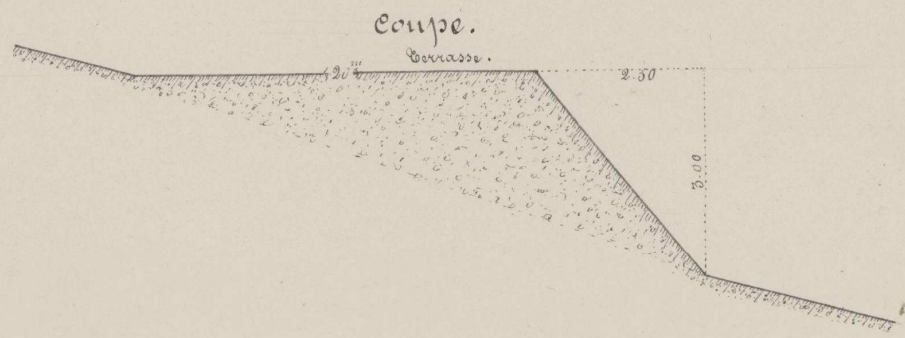


Echelle de 0.<sup>m</sup>01 pour un mètre.

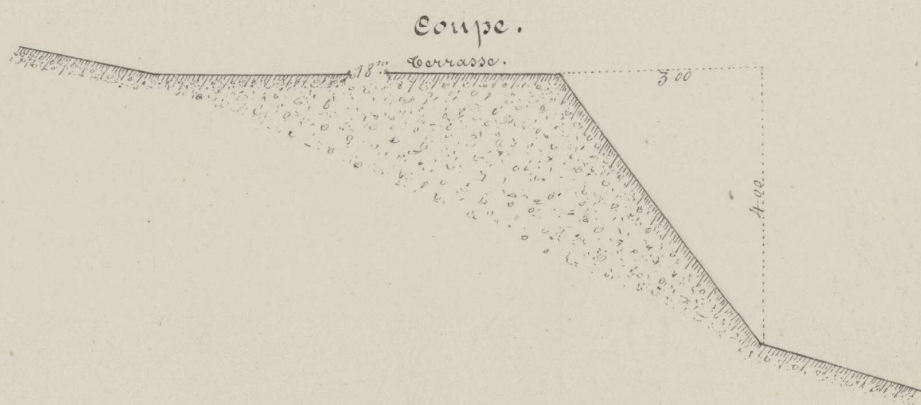


Retranchements Gaulois d'Uxellodunum (Cay d'Issolud)

Fouille S."



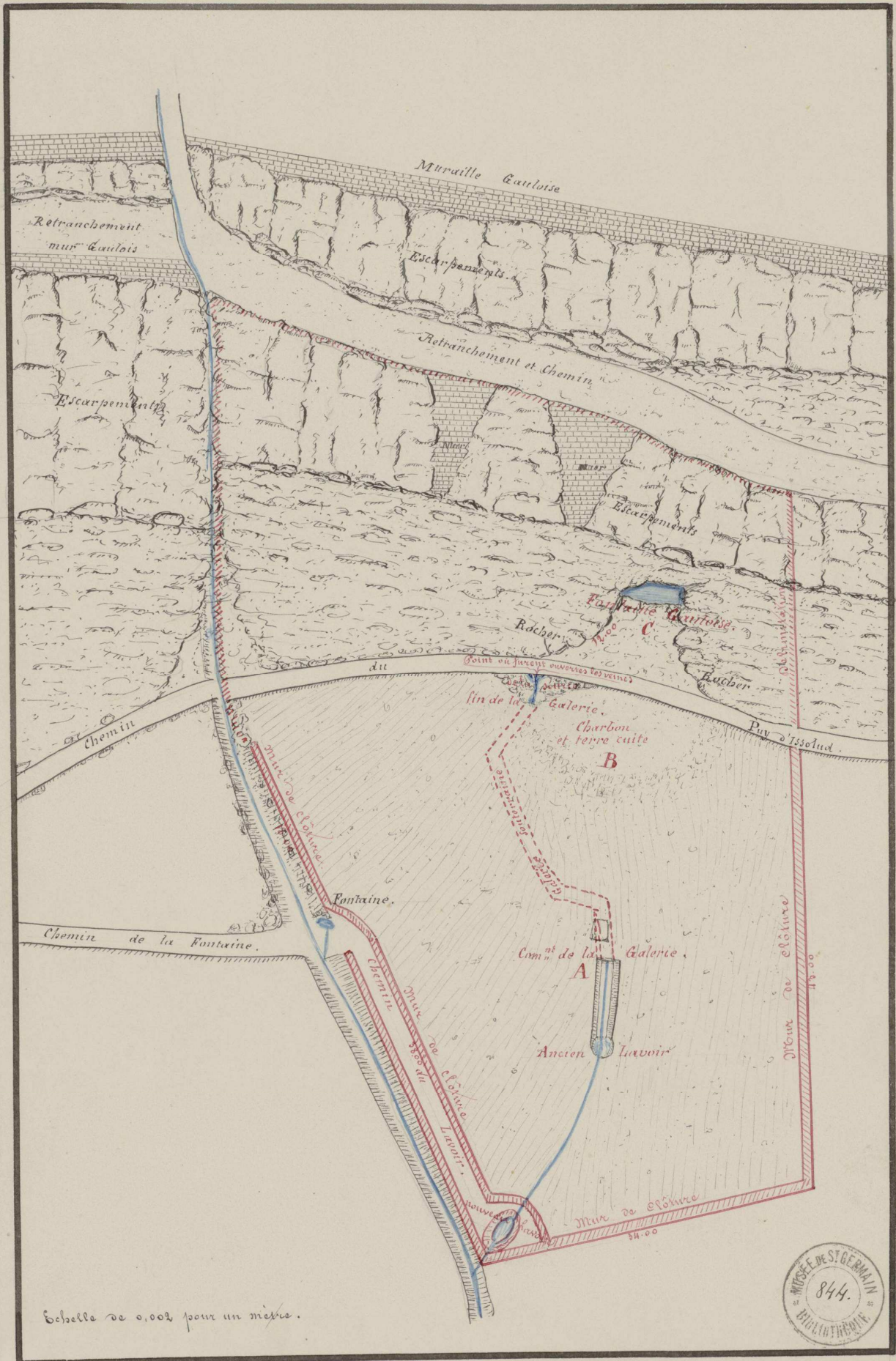
Fouille V."



Échelle de 0<sup>m</sup>.01 pour un mètre.



# Plan de la fontaine d'Uxellodunum, de la galerie romaine et de leurs abords.



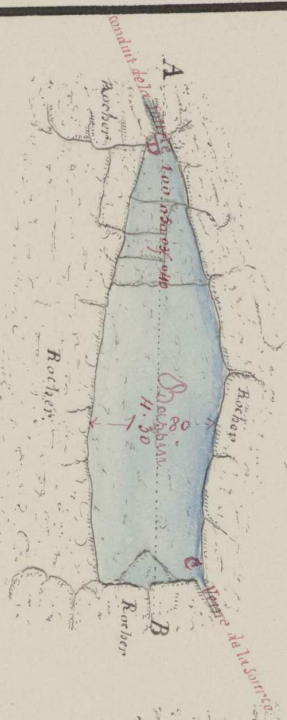
Echelle de 0,002 pour un mètre.



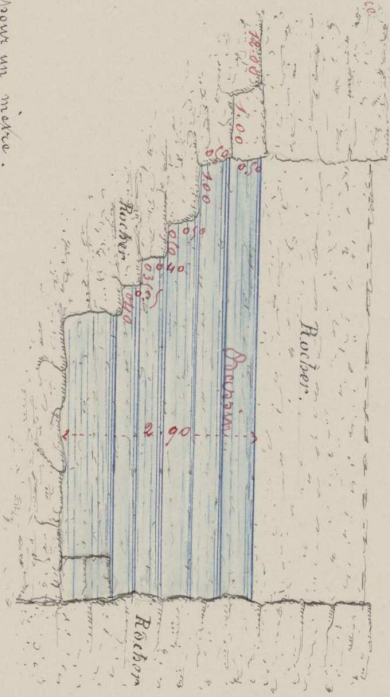


Bassin de la fontaine canaloise et Galerie souterraine.

Coupe du bassin de la fontaine.

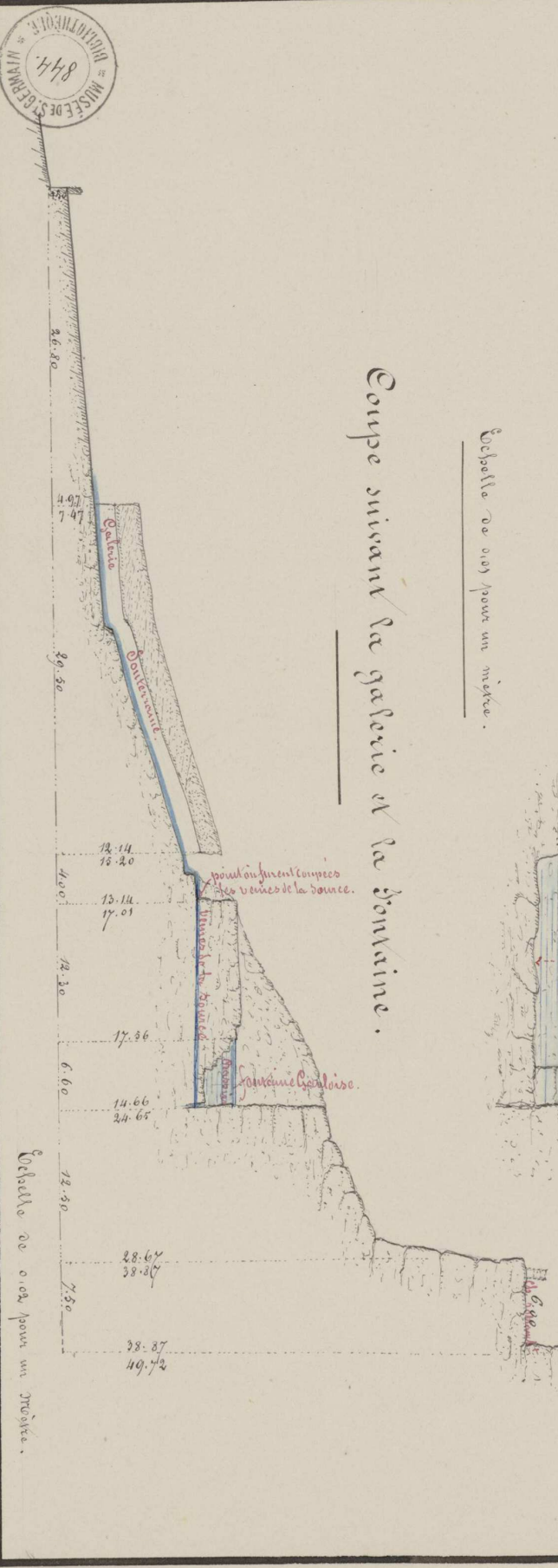


Coupe du bassin de la fontaine suivant A.B.



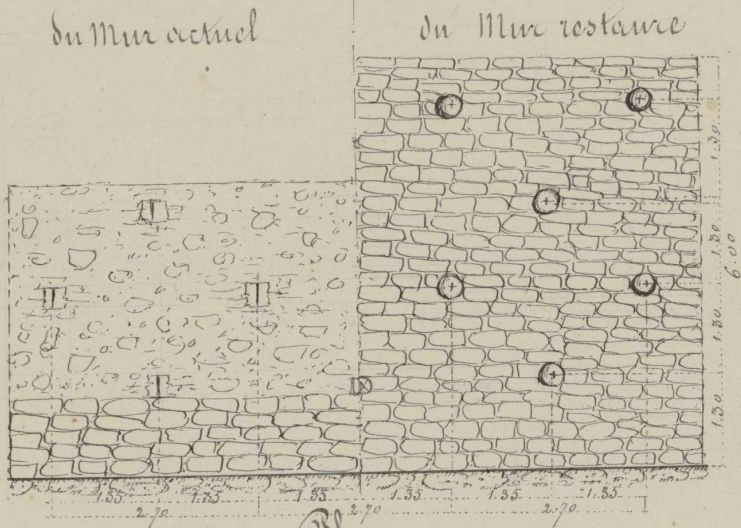
Echelle de 0.02 pour un mètre.

Coupe suivant la galerie et la fontaine.

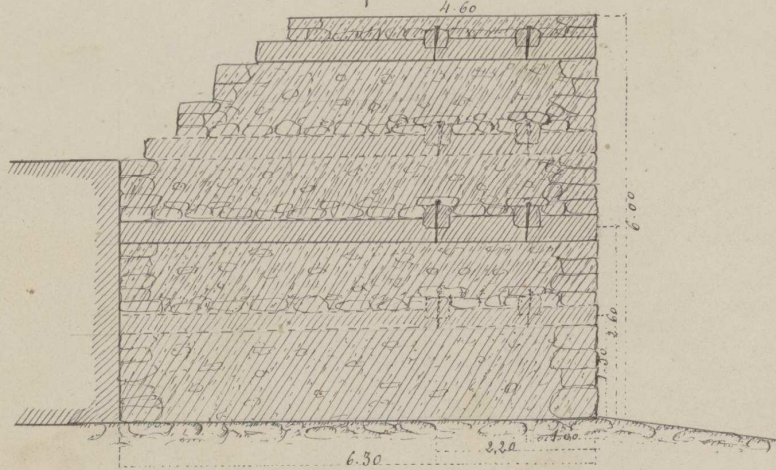


# Monnaies Gauloises de l'Oppidum de Mursens. (Lot)

## Elevation

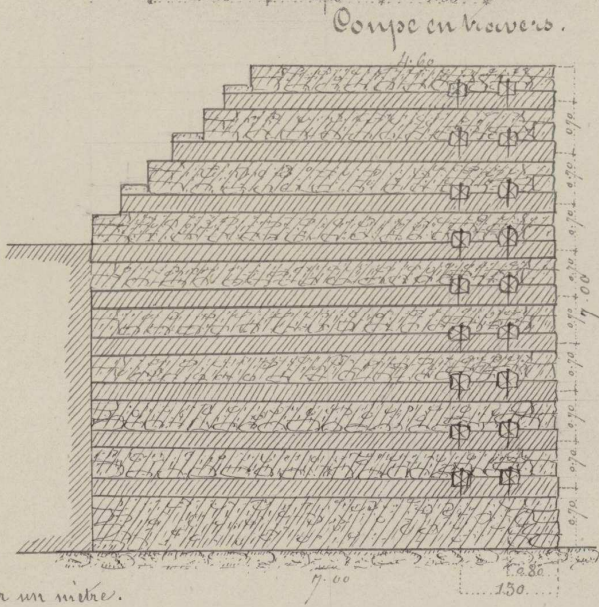
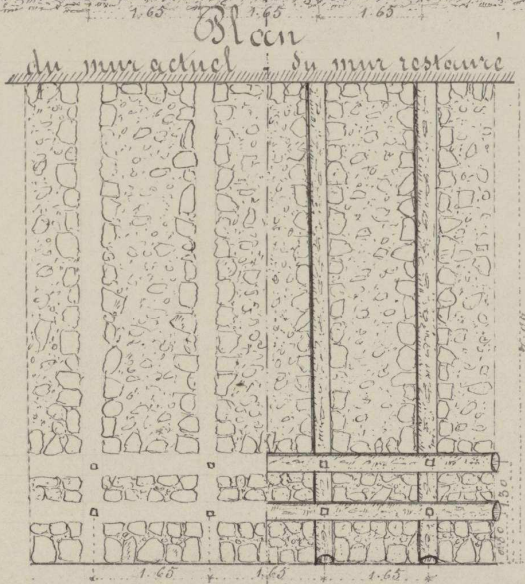
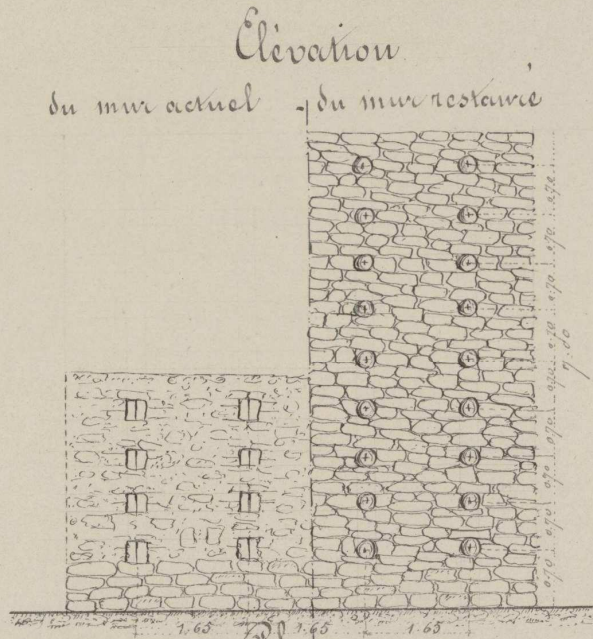


## Coupe en travers.



Echelle de 0<sup>o</sup>01 pour un metre.



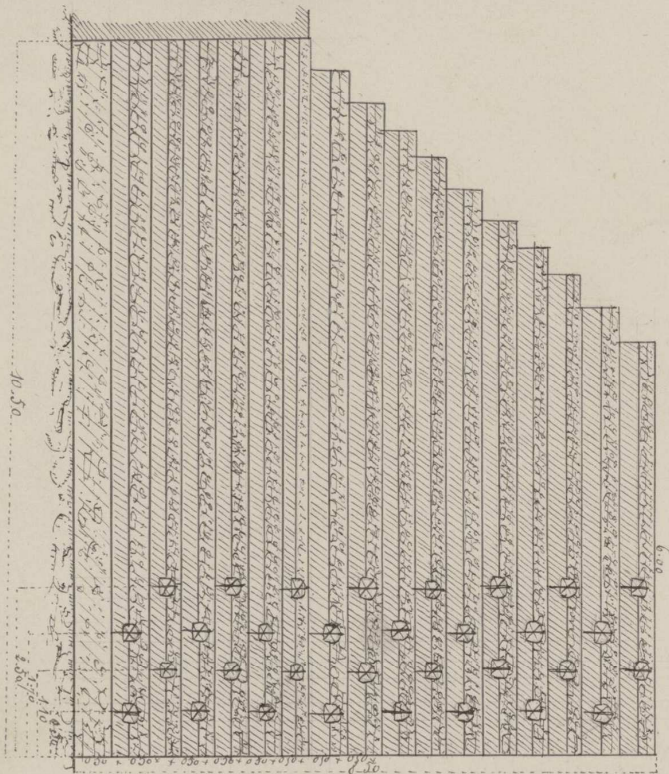


Echelle de 0<sup>o</sup>1 pour un mètre.



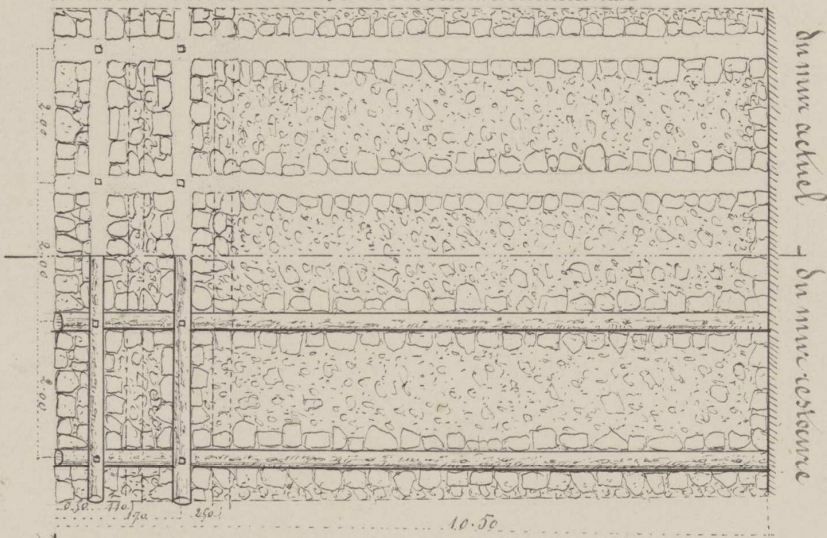
Mobilier funéraire de l'Épiscopat de Mevens (Sar)

Coupe en travers.

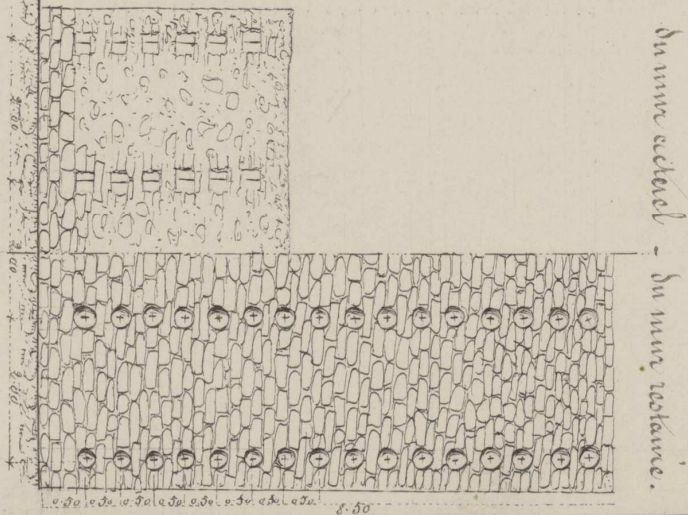


Bleu

Échelle de 0<sup>m</sup>01 pour un mètre.

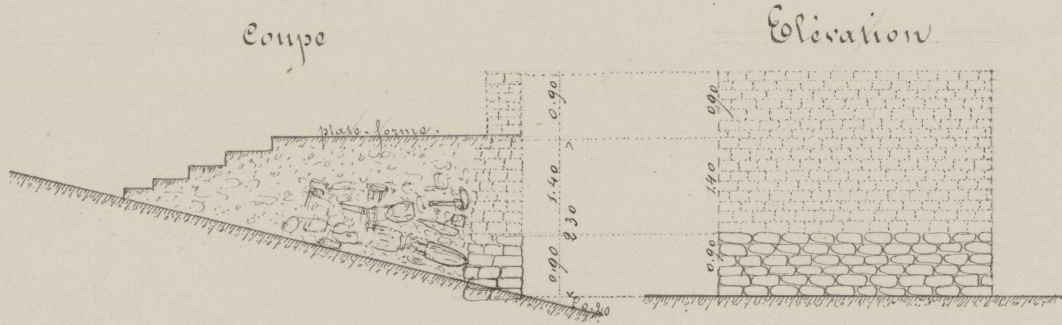


Levechoir

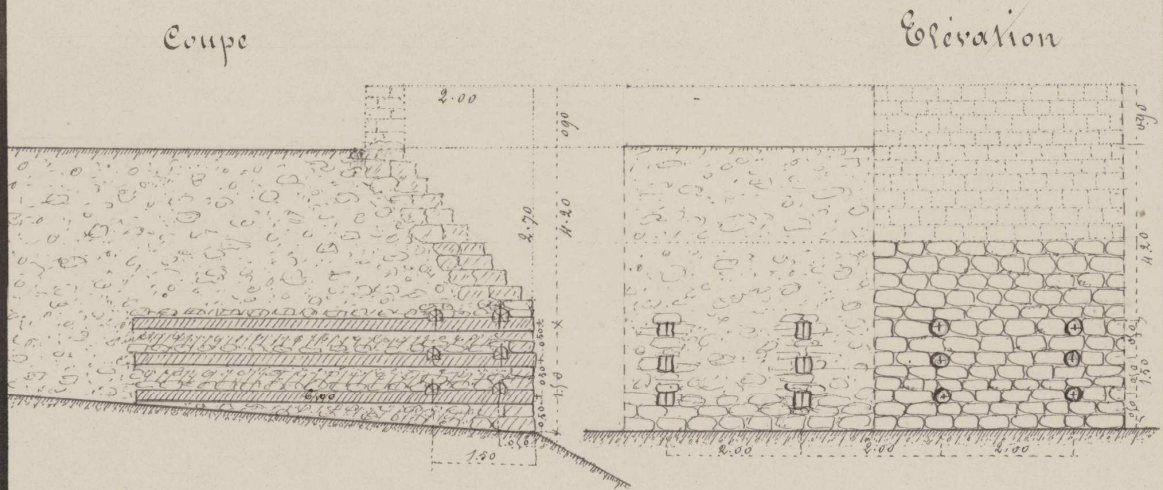


# Murailles Gauloises de l'Oppidum de Moursens (Lot).

Muraille gauloise en face le Chemin de S<sup>t</sup> Julien.



Muraille à l'entrée du Chemin de S<sup>t</sup> Julien.

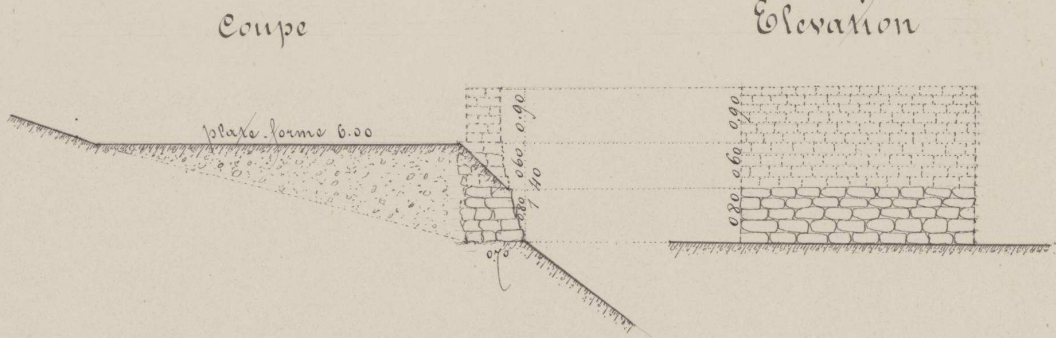


Echelle de 0.01 pour un mètre.

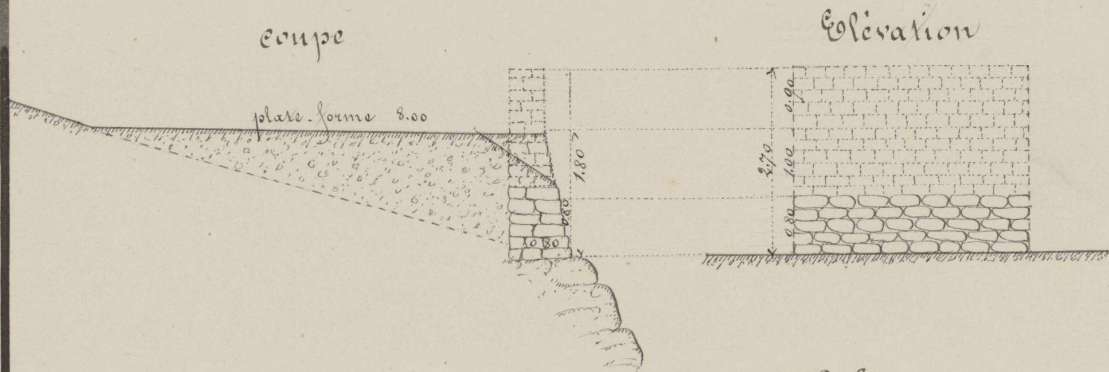


Murailles Gauloises de l'Oppidum de Moursens (Lor).

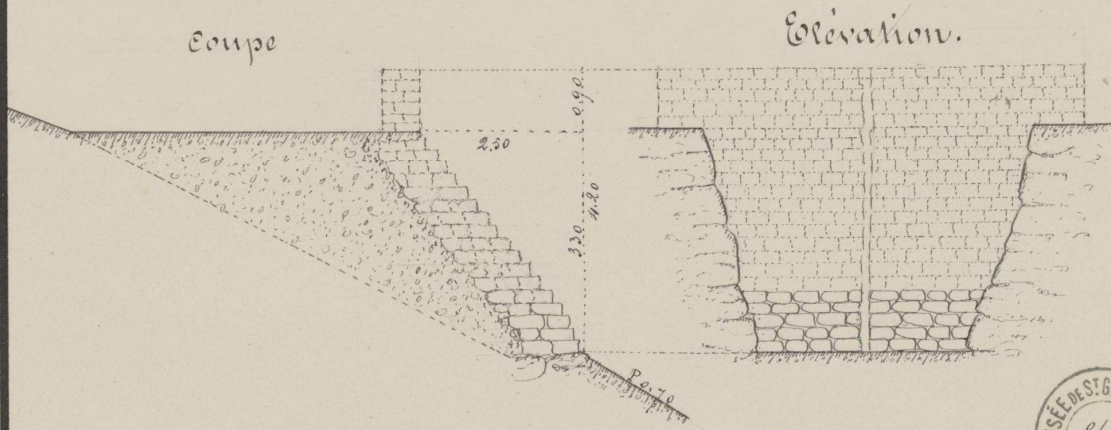
Fouille faite à droite du roc d'Aucor.



Fouille faite en face fond Polémie.



Fouille faite audessous de S<sup>t</sup> Hilaire.



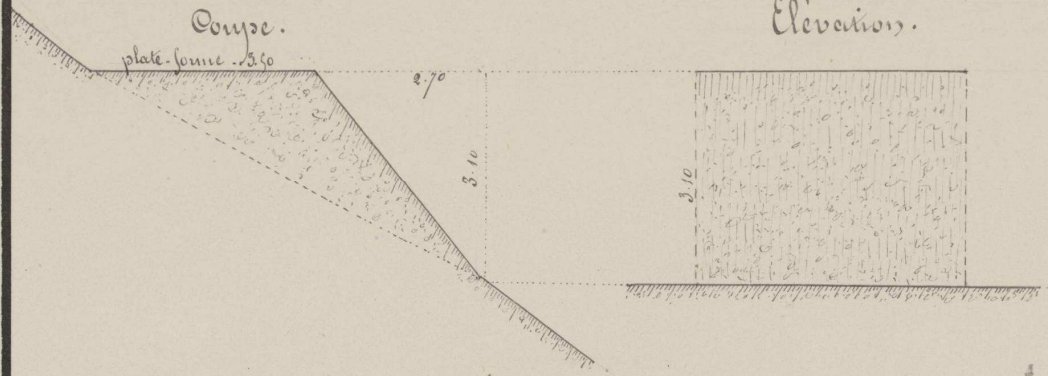
Echelle de 0<sup>m</sup>01 pour un mètre.



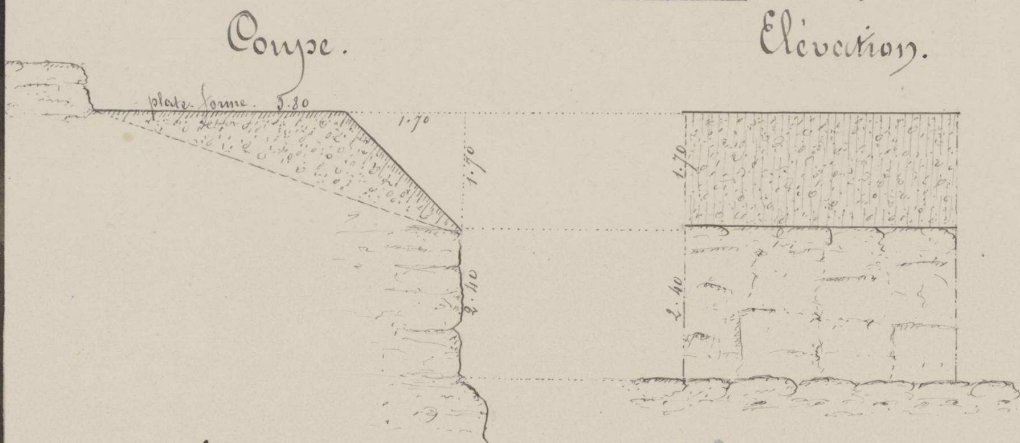
Retraitements en de l'Oppidum de Moursens (Soz)

17<sup>e</sup> feuille.

Retraitements au-dessous du Moulin de S<sup>t</sup> Hilaire.

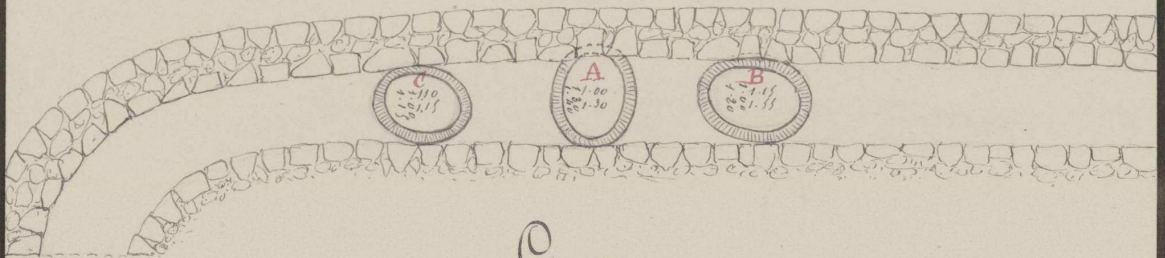


Retraitements au-dessous du précédent



Trous creusés dans le rocher sur le roc d'Ancoz.

Plan.



Coupe.



Echelle de 0<sup>m</sup>01 pour un metre.

# Mémoire

sur la découverte d'un oppidum  
Gaulois avec murailles composées  
d'assises de pierres et d'assises de bois  
sur la montagne de l'Impernal,  
près de Suzech (Lot).

par M. Castagné, agent-voyer-d'arrond<sup>t</sup>.

3





# Mémoire sur la découverte d'un oppidum Gaulois avec murailles composées d'assises de pierres et d'assises de bois sur la montagne de l'Imperial près de Suzech (Sot).

---

Le bourg de Suzech occupe l'isthme d'une vaste presqu'île que forme le Sot à 18 kilomètres en aval de Cahors, l'antique Divona des Cadurci; il est aujourd'hui traversé par un canal à ciel ouvert de 150 mètres de longueur qui le divise en deux. Sur la partie qui s'étend à droite, se dresse, au milieu des ruines d'un Château fort élevé sur un rocher escarpé, une haute tour carrée qui présente tous les caractères des constructions du XII<sup>e</sup> siècle. Autour de cette forteresse féodale régnait un rempart très-solide et bâti qui la reliait à la rivière du Sot et encerrait les habitations qui composaient la bourgade, à cette époque.

Son histoire du Quercy est muette sur l'origine de cette localité qui paraît cependant avoir existé depuis une époque très-reculée. Ses documents les plus anciens que l'on possède et qui en fassent mention, ne remontent pas au delà du XI<sup>e</sup> siècle: Ce lieu y est désigné sous le nom de Castrum de Suzechio ou de Suzechioe.

À l'entrée de la presqu'île qui n'a pas moins de cinq kilomètres de développement, s'élève un monticule ou éminence haute de 50 à 60 mètres à pentes escarpées, au nord, se terminant en arête au sommet et s'infléchissant

en

en pentes douces, vers le sud, jusqu'aux bords du Sot.

Au nord de Surzeck, et à 500 mètres environ, de la tour, le terrain se relève brusquement et forme une haute et grande montagne, à l'aspect imposant, appelée l'Impernal, que couronne un plateau légèrement ondulé et très étendu.

S'altitude de ce lieu est de 223 mètres au-dessus du niveau de la mer; il domine de 130 mètres la vallée qui l'entoure.

Cette montagne qui s'avance en forme de promontoire, commande le passage de la rivière, l'isthme et la presqu'île. Aussi cette position remarquable que défendaient des pentes abruptes et escarpées a-t-elle été recherchée, dès la plus haute antiquité, comme un lieu sûr de refuge. (Voir les planches I et II)

On comprendra pourquoi nous nous sommes attaché à faire connaître la topographie générale des lieux, si on se rappelle qu'en 1860, ~~sur les indications écrites~~ qui lui furent fournies par les délégués qu'elle avait <sup>de l'empire d'Autriche et la topographie des Gaules, et d'ailleurs, le site qui avait</sup> chargés de rechercher le site qu'avait occupé l'Uxellodunum des commentaires, ~~la commission de la topographie des~~ <sup>propria de Piper</sup> saules fixa l'emplacement de cet oppidum dans la

<sup>qui a go<sup>m</sup> dall'istmo di Surzeck, sur cette modeste butte que nous</sup>  
<sup>au delà de l'isthme</sup> avons décrite, et qui, comme on vient de le voir, est bien loin d'offrir <sup>de</sup> ces redoutables défenses naturelles que ~~seul~~ bien lui prêter le rapport pompeux sur lequel la commission a fondé son opinion.

Aujourd'hui que les fouilles faites au Burgo Isolud ont fourni les preuves irrécusables de l'identité de ce site <sup>à notre avis</sup>

Les fondes faits au pays d'Uxellodunum qu'il n'existe d'une fontaine  
 et d'un lac de glaces en bien ~~de~~ telle dimension en largeur et hauteur qu'il ne peut pas  
 avoir servi à l'objet dont parle Hérodote. L'opinion qui pense que l'excavation d'une  
 place à l'usage d'un tombeau se trouve et à cet effet il s'agit le moins de terres possible,  
 dans la question actuelle on donne à son diamètre 80 centimètres en diamètre. C'est le maximum d'un  
 cercle de faire. Quant au cercle de la description d'Uxellodunum, cela n'a que peu de  
 ressemblance avec le pays d'Uxellodunum qu'on trouve dans les descriptions de César.

et d'Uxellodunum, il est sans intérêt de démontrer que la  
 presqu'île de Euzech ne satisfait à aucune des conditions  
 topographiques que comporte le récit circonstancié que nous  
 a laissé Vortius de l'oppidum qui opposa une si héroïque  
 résistance au conquérant Romain.

Mais, quoique l'attribution d'Uxellodunum ne soit  
 pas applicable à Euzech, il n'est pas moins vrai que ce lieu  
 a été habité à une époque qui remonte au delà de toute  
 tradition et de tout souvenir historique.

Dans une exploration que nous avons faite au  
 commencement de cette année, nous avons reconnu que  
 le sommet de la montagne de l'Impernal, là, où les  
~~defenses~~ <sup>partisans</sup> de Euzech plaçaient l'un des trois camps établis  
 par Caninius Rebilus, renferme les vestiges d'un important  
 oppidum défendu à l'est par les escarpements naturels  
 de la montagne et protégé, contre toute attaque, au nord,  
 à l'ouest et au sud, par une de ces hautes et solides murailles  
 composées alternativement d'assises de pierres et d'assises  
 de bois, comme en élevaient les Gaulois avant la conquête  
 romaine, selon le témoignage de César.

De notre découverte, il résulte ce fait curieux à faire  
 remarquer que, si <sup>l'attribution de Euzech à Uxellodunum</sup> ~~l'attribution des déluges de la carte~~  
~~des Gaulois avait quelque fondement~~, deux oppidums  
 auraient existé sur la même montagne, l'un sur la partie  
 haute, l'autre sur la partie basse et séparés seulement  
 par le fameux isthme de 300 pieds dont on faisait un  
 argument irrésistible en faveur de Euzech.

Nous ne pensons pas que le récit d'Vortius puisse  
 donner lieu à une semblable interprétation.

Dans

Dans un mémoire publié en 1868 et dans un travail plus complet qui a été couronné, en 1870, au concours des sociétés savantes du ressort de l'académie de Toulouse, nous avons fait connaître la découverte à Mursens de murailles en bois et en pierre, semblables à celles qu'a décrites César à propos du siège d'Avaricum.

C'est donc le second oppidum avec murailles dans la construction desquelles entrait le bois, dont nous retrouvons les vestiges sur territoire occupé par les anciens Cadurci.

Puy d'Issolud

<sup>Le Puy d'Issolud</sup>  
~~Uxellodunum~~ forme le troisième oppidum.

Il ne faut pas s'étonner de l'existence de ce nombre de places fortes dans un même pays, si l'on considère que d'après les commentaires, les Tucsionnes qui n'occupaient pas un territoire plus étendu que les Cadurci avaient 12 oppidums.

La découverte de l'oppidum de Euzech que nous avons signalée à la commission de la topographie des Gaules, lui a paru assez intéressante pour motiver des recherches sur le genre de construction des murailles qui le défendaient, afin de savoir si la composition des assises de bois et le mode d'assemblage des poutres affectaient les dispositions dont nous avons reconnu la pratique à Mursens.

C'est le compte rendu des recherches auxquelles nous nous sommes livrés, qui fait le sujet de notre travail.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'oppidum qui nous occupe est situé sur la montagne appelée l'Impernal; il s'étend, dans sa plus grande dimension, du nord au

sud, sur une longueur de 800 mètres; sa largeur moyenne est de 200 mètres et sa superficie de 16 hectares.

L'espace sensiblement de niveau que forme le plateau proprement dit, ne présentant pas un espace suffisant, la ville Celtique se développait sur les premières pentes de la montagne jusqu'au point où commencent les grandes déclivités.

Au côté de l'est, cette place forte était rendue inaccessible par les obstacles infranchissables qu'offre le versant de la montagne connu sous le nom de Cevenne de Caix, sur lequel s'étagent, en gradins successifs, des bancs de roche ayant des escarpements de 2 à 5 mètres de hauteur. Aussi aucun ouvrage de défense n'a-t-il été élevé de ce côté. (Voir la planche I et III)

Au nord, le plateau se déprime et forme un col resserré, dont le niveau se trouve placé à 15 mètres en contre-bas du sol de l'oppidum. L'entrée de la place, sur ce point, était mise à l'abri de toute attaque au moyen d'une haute muraille qui se poursuivait jusqu'au sud, sur 70 mètres de longueur, là, où se dressent, à la base et dans les flancs de la montagne, des falaises infranchissables.

Les pentes qu'on ne pouvait faire gravir aux lourdes machines de siège, correspondaient à toute la partie sud; et là, comme sur les portions du périmètre des oppidums de Moursens et <sup>du Pays d'Alsace</sup> Uxellodunum situées dans des positions identiques, le rempart consistait en une muraille à pierre sèche servant de mur de soutènement à une terrasse de 2 à 3 mètres de hauteur.

Sur cette terrasse, d'une largeur moyenne de 10 mètres, qui

qui servait de chemin de ronde, se rangeaient, au besoin, les défenseurs de la place. Elle se continuait, sans interruption, sur toute l'enceinte de l'oppidum.

A l'époque Gauloise, le plateau de l'Impernal n'était traversé par aucune voie carrossable. Un seul chemin de charrette, accédait au col; il se reliait à un autre antique chemin que suivit plus tard, la voie romaine de Vivona à Burdigala. De simples sentiers de pied sinueux et raides pratiqués dans les versants de la montagne, descendaient à la rivière pour alimenter d'eau les habitants de l'oppidum; de nombreux débris d'amphores et d'autres vases en indiquent encore la direction.

Le sol de Suzech appartenant à la formation des calcaires jurassiques caverneux se trouve totalement dépourvu de sources naturelles. Aussi la montagne de l'Impernal, pas plus que l'isthme que des cataclysmes géologiques ont profondément bouleversé, ne donne-t-elle naissance au plus mince filet d'eau que l'on puisse qualifier de source et, surtout, de Magna fons, expression dont s'est servi Virgile pour exprimer la quantité considérable d'eau que débitait la fontaine qui coulait au pied des remparts d'Uxellodunum.

Comme la muraille de Mursens, celle de l'oppidum de l'Impernal, ne présente, en plan, aucune des parties saillantes ou rentrantes ayant rapport à l'attaque ou à la défense, qui sont propres aux fortifications modernes. Elle suit toutes les sinuosités qu'affectent les versants de la montagne et s'infléchit ou se relève, d'après la configuration du terrain. Rien ne permet de reconnaître

qu'aucun art ayant des règles définies, ait présidé au tracé des parties droites ou courbes qui résultent de sa projection: Pouvoir résister aux efforts du bélier qui était la plus puissante machine de siège des anciens, être à l'abri de l'incendie et de l'escalade, telles sont les conditions que les auteurs de ces murailles semblent avoir voulu atteindre.

Les Gaulois, ne connaissant pas l'usage des mortiers de chaux, avant la conquête romaine, suppléaient à la solidité que son emploi procure aux maçonneries à l'aide du bois et du fer.

Les fouilles de Mursens ont établi qu'ils s'ingéniaient à faire varier l'agencement des poutres et l'espacement des couches de bois, suivant que le comportait la résistance à obtenir. Les murailles de Euzech confirment cette appréciation, en même temps qu'elles attestent un perfectionnement sensible dans l'art de construire.

Les remparts de Mursens avaient à leur base une épaisseur qui, en raison de la facilité d'accès du lieu, variait de 6 à 11 mètres. Au couronnement, cette largeur se réduisait aux deux tiers de l'épaisseur à la base, au moyen de retraites successives ménagées à l'intérieur. Leur hauteur qui n'avait rien d'uniforme, était comprise entre 5 et 10 mètres.

Le parement extérieur consistait en un simple revêtement en moellons plus ou moins volumineux, arrangés à la main, sans art et sans préparation aucune. Quant à la disposition des poutres des assises de bois, placées soit en long, soit en travers, elle reproduisait le dessin d'un damier, ou bien celle que nous appelons en lignes correspondantes tantôt

tantôt en coupe, tantôt en élévation.

Ses poutres transversales, qu'elle que fût la largeur des murs, n'étaient reliées entre elles que par deux rangées de poutres longitudinales, que leur plan présentât l'arrangement en damier, ou qu'elles correspondissent, dans tous les sens, à des lignes verticales.

Sous le rapport de l'art et du mode de construction des assises de bois, les murailles de Euzech offrent un agencement entièrement ignoré qu'il est intéressant de faire connaître. Ses nombreuses fouilles que nous avons pratiquées sur divers points, nous ont permis de constater qu'un seul mode de construction a été suivi pour leur établissement et cette uniformité est justifiée par l'identité de situation.

Ces murailles étaient assises sur le rocher ou sur le terrain solide (à ras de niveau); leur largeur constante qui est celle de la longueur des poutres, mesure, partout, 3<sup>m</sup>.30, tant au sommet qu'à la base. L'espacement des poutres transversales est très-régulièrement de 2 mètres d'axe en axe.

En raison de la réduction de largeur des cadres de charpente, et pour leur procurer une solidité suffisante, le nombre des poutres longitudinales, qui n'était que de 2 à Moursens, a été porté à 3 ici: la première reposait à 0<sup>m</sup>.60 du parement extérieur du mur et les 2 autres respectivement à 1<sup>m</sup>.10 l'une de l'autre.

Ses pièces de bois qui constituaient l'ensemble de chaque assise étaient assemblées par entailles et solidement reliées par de longues chevilles en fer, en



tout semblables à celles de Moursens, de manière à former un tout indestructible.

Nous avons retrouvé ces clous ou chevilles, encore debout au point de croisement des poutres, dans les conduits demeurés en partie vide que la disparition du bois a laissé subsister, au milieu des pierres arrangées à la main qui les enchassaient pour en augmenter la solidité et les préserver en même temps, de l'action destructive de l'humidité. Et, chose remarquable, ils ont conservé, sous le sol qui les recouvre, une régularité de position telle que, c'est à peine, s'il existe entre leur espacement relatif une différence de 2 à 3 centimètres.

Plusieurs parcelles de bois où la matière ligneuse était parfaitement reconnaissable, adhéraient encore à la rouille qui couvre ces clous, au moment où ils ont été recueillis.

Le milieu de la première assise de bois était élevée de 0<sup>m</sup>.65 au dessus des fondations; toutes les autres couches superposées qui entraient dans la composition des murailles, n'étaient séparées entre elles que par une hauteur de 0<sup>m</sup>.40; de telle sorte, qu'en tenant compte de la partie non encastrée des pièces longitudinales faisant saillie au dessus des poutres transversales, les assises de bois se touchaient et reposaient directement les unes sur les autres.

Le bois et le fer constituaient les matériaux essentiels de ces remparts, aussi leur emploi était-il plus ou moins multiplié suivant le degré de solidité à obtenir. Il fallait que le pays fut bien boisé à cette époque pour qu'on ait pu se procurer une quantité aussi considérable de bois de charpente que celle que comportaient ces constructions, les plus importantes que nous connaissions des Gaulois.

Comme l'indique le dessin de la planche IV, les poutres transversales s'appuyaient contre le terrain solide, sur toute la hauteur du dérasement, et, là, où ce point d'appui faisait défaut, un mur en pierre d'un mètre d'épaisseur avait été construit pour éviter l'enfoncement des poutres et la déformation du mur que pouvait amener le choc du bélier. L'établissement de ce contrefort dont l'objet était d'augmenter la force de résistance à la poussée et au renversement, est une des dispositions essentielles qui distinguent les murailles de Suzech et une amélioration importante au point de vue de la solidité des fortifications.

Le revêtement du parement visible du mur s'élevait verticalement et se composait d'une maçonnerie à pierre sèche de 0.<sup>m</sup> 60 d'épaisseur, exécutée avec des moellons calcaires plats et assisés provenant des hauteurs voisines.

L'élévation des murailles variait, suivant les accidents de terrain de 4 à 6 mètres. Quant aux poutres elles étaient correspondantes dans tous les sens, tant extérieurement qu'intérieurement.

Nous avons déjà dit que le tracé en plan de la ligne que suit la muraille ne semble répondre à aucune règle ayant rapport soit à l'attaque, soit à la défense; mais un certain génie se manifeste d'une manière frappante dans la position qu'occupent les poutres en travers qui dessinent la courbure des parties circulaires extérieures de l'enceinte. Ainsi que cela résulte du dessin, N<sup>o</sup> 4, de la planche IV, qui a été relevé avec soin et exactitude,

les pièces de bois placées en travers du mur étaient toutes concentriques aux rayons de la courbe et par conséquent perpendiculaire à la tangente passant par chacun des points de la courbe correspondant à ces poutres, disposition qui procurait à l'ensemble du cadre de charpente le maximum de résistance qu'il pouvait offrir.

En prenant pour base d'appréciation, les dimensions des conduits que remplissaient les poutres, on peut leur attribuer un diamètre de 32 à 34 centimètres. En ce qui concerne les pièces de bois longitudinales, rien n'autorise à en préciser la longueur; ce n'est que sur les portions en courbes du mur, que les lignes de clous nous portent à penser qu'elles embrassaient 3 ou 4 rangées de pièces transversales.

Si nous nous demandons à quelle époque remontent ces fortifications? il est difficile de le dire d'une manière certaine: tout ce que nous savons, par les données de l'histoire, c'est qu'elles sont l'œuvre des Gaulois, ou du moins que, d'après ce que nous apprend César, ce peuple connaissait l'art de les construire plus d'un demi-siècle avant notre ère.

On ne saurait, selon nous, les faire remonter à plus de 150 à 200 ans avant la conquête romaine, quoique bien antérieure à cette époque, nos ancêtres aient connu les procédés pour préparer le fer qui entraient en si grande quantité dans la construction de ces remparts. Cependant tout nous porte à croire que ce fut dans les places fortes protégées par de semblables travaux de défense, que les habitants de la Gaule, plus de cent ans avant notre ère, purent se soustraire à ces innombrables hordes barbares venues des régions septentrionales, qui envahirent et ravagèrent

ravagèrent la Gaule Celtique.

De l'examen attentif des matériaux qui entrent dans la composition de remplissage et des indications que nous ont fournies les fouilles, il ressort la preuve que les murailles dans lesquelles entrait le bois comme élément de construction avaient remplacé d'autres travaux défensifs, d'une nature plus primitive, et que ces derniers ouvrages laissent supposer une habitation bien plus ancienne de ces lieux, s'il faut en juger par les nombreux débris de poteries qu'ils renferment et qui devaient couvrir le sol du terrain qui a servi à les élever.

Quant à l'âge relatif des murailles de Moursens et de Suzech, nous considérons ces dernières comme étant moins anciennes, car leurs dispositions si habilement combinées, sont le résultat d'un progrès qui ne peut être que l'œuvre des temps.

L'oppidum de l'Impernal quoique très heureusement situé et défendu par des ouvrages habilement conçus, ne saurait être considéré que comme une place forte d'un ordre secondaire; il est loin de pouvoir être comparé à ceux de Moursens et de <sup>Puy de Mailles</sup> ~~Uxellodunum~~, soit comme étendue, soit comme position rendue inexpugnable par la nature et par la main de l'homme.

La chute des murailles de Suzech doit dater de la domination romaine. Sa position avantageuse de cet oppidum et la fertilité du sol attirèrent de bonne heure les conquérants qui venaient de se rendre maître de la Gaule. Toute la partie supérieure du plateau est couverte de vestiges de constructions élevées pendant

la belle époque de l'art romain. Le moyen et le petit appareil seroient encore avec toute leur pureté de forme dans les substructions que le temps ou la main de l'homme n'ont pas détruites.

L'une de ces ruines est attribuée, à tort, aux Sarrazins qui ont tout détruit et qui n'ont rien fondé; la tradition populaire lui a conservé le nom de Castel Sarrazis qu'il faut traduire par Castel-Cesaris qui désigne une résidence Impériale. C'est aussi, par corruption, que de ville Impériale que devait porter la cité romaine qui remplaça l'oppidum Gaulois, on a fait Impernal. Cette interprétation est justifiée par la vieille croyance qui s'est transmise, de génération en génération, chez les habitants de la localité, que le roi César, comme ils l'appellent, est enterré sur l'Impernal.

On a recueilli sur cette montagne des armes de toute espèce, en bronze et en fer, d'origine Gauloise ou Romaine; des objets d'ornement et de parure, des monnaies des Cectosages, des colonies grecques, et des premiers empereurs romains.

Tous ces objets qu'il eut été si intéressant de posséder sont tombés entre des mains qui n'en ont pas compris l'importance et sont perdus pour l'histoire de localité.

Le terrain sur lequel ont reposé la ville Gauloise et la ville romaine de l'Impernal, étant cultivé depuis bien des siècles, le travail a ramené à la surface la plus grande partie des objets qui ont été enfouis; c'est pourquoi toutes les recherches que nous y avons faites n'ont rien produit.

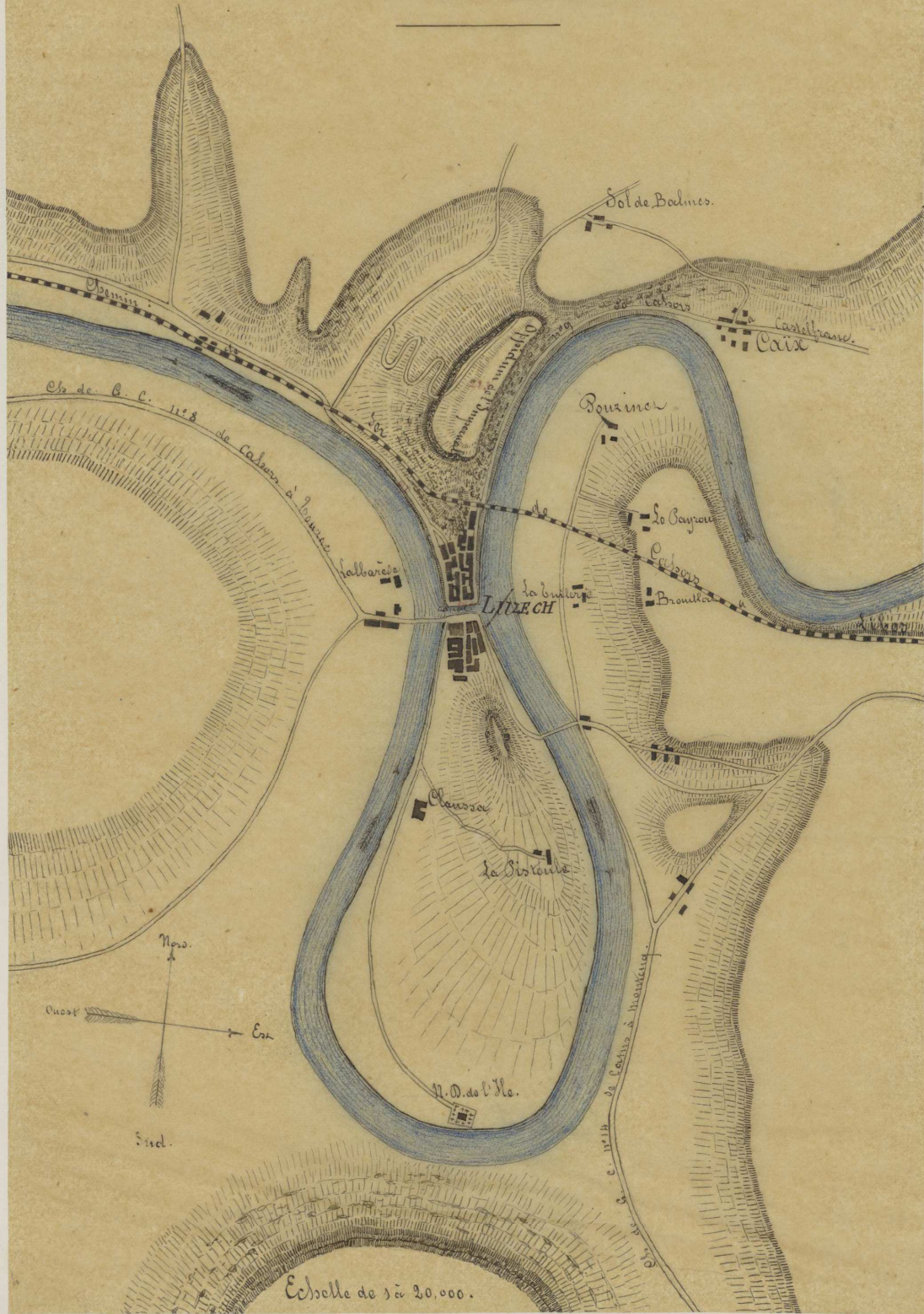
Nous n'avons trouvé dans les remparts gaulois que les

les clous qui en consolidaient les poutres, de nombreux  
débris de poteries, de briques de toute sorte et des fragments  
de moulins semblables à ceux de Moursens.

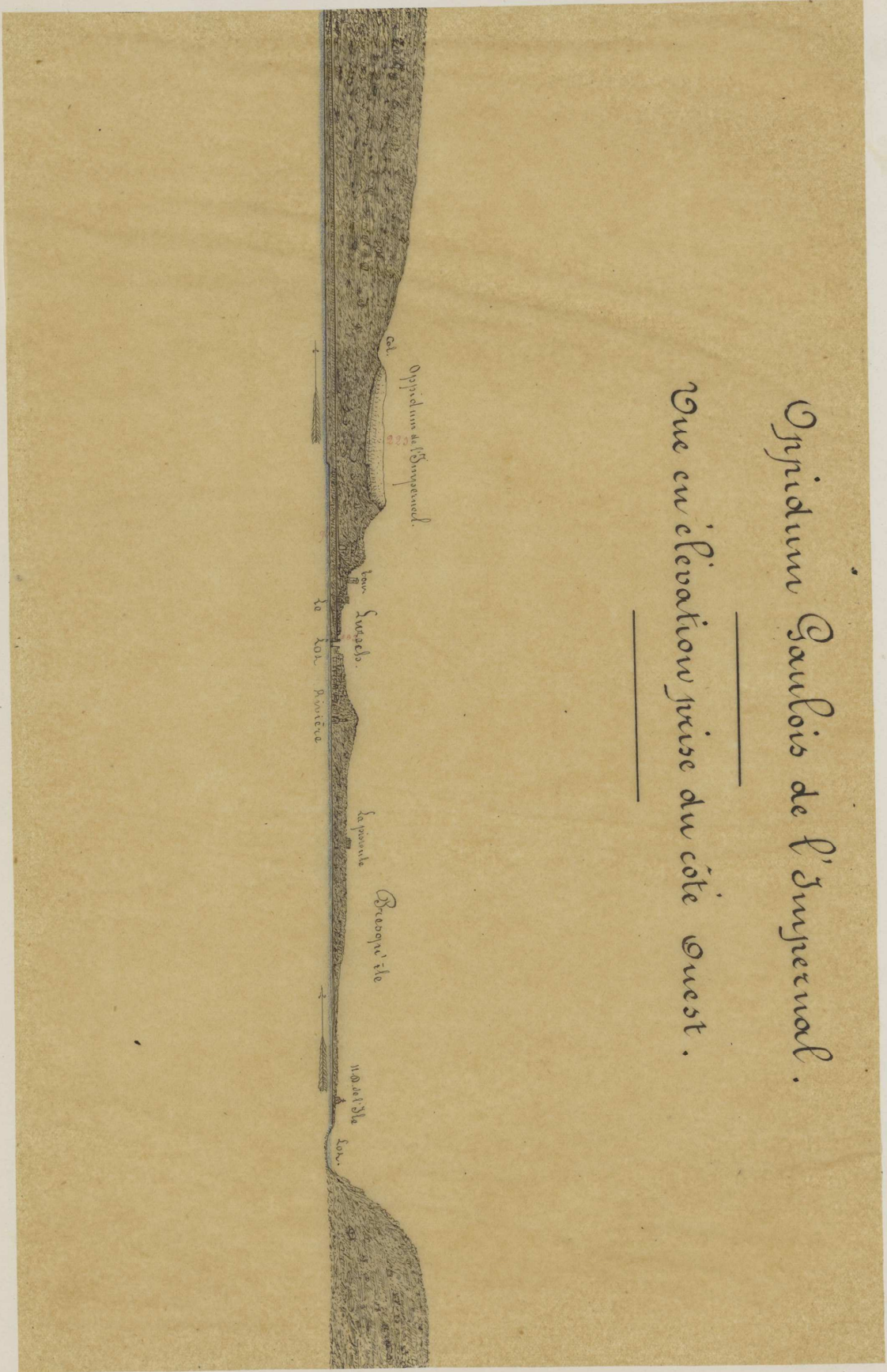
Cahors 1872.

Caumont  
Agent voyageur d'aujourd'hui.

Plan d'ensemble.

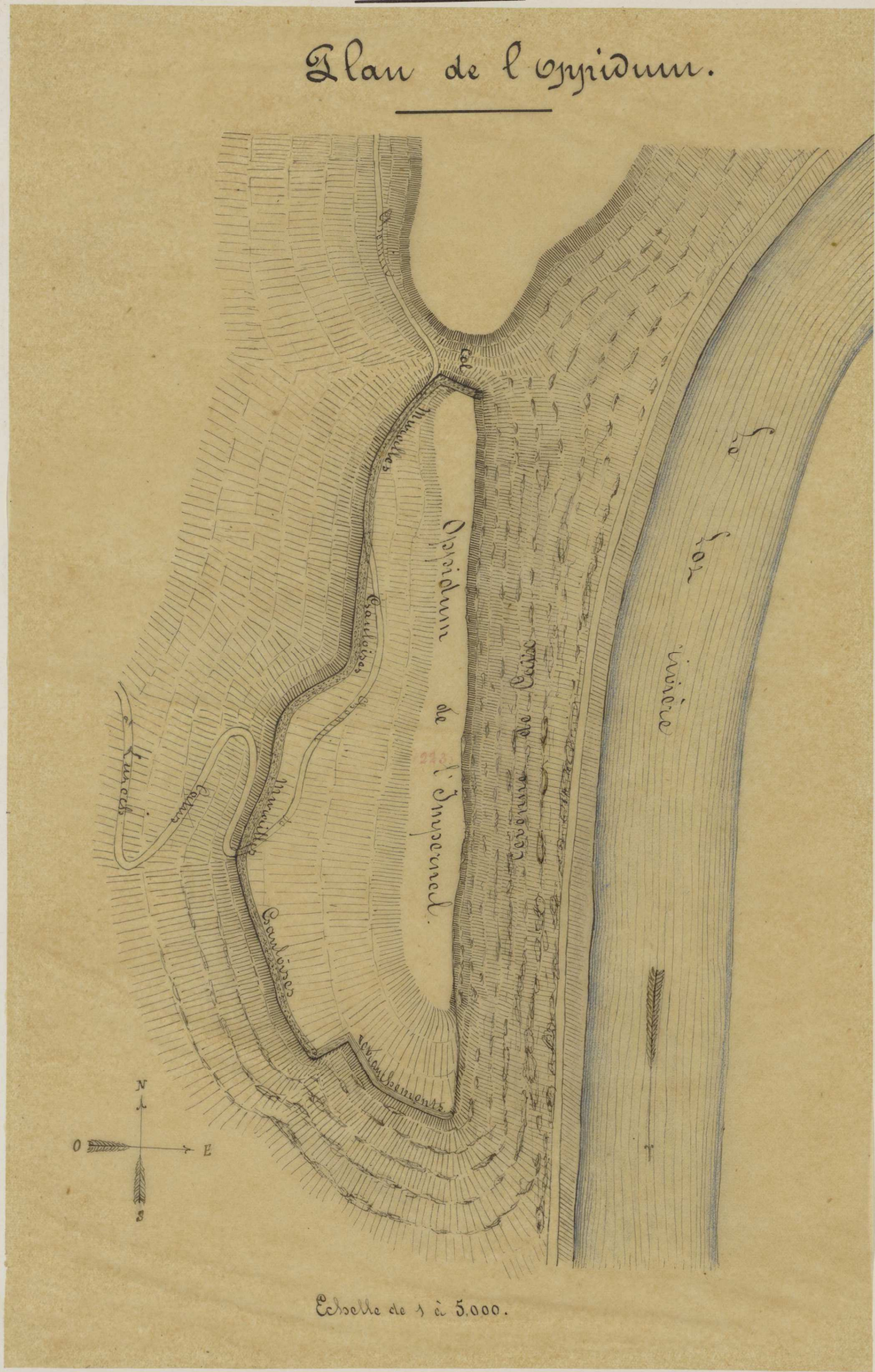


Oxyridium Gaulois de l'Empirenal.  
Vue en élévation prise du côté Ouest.



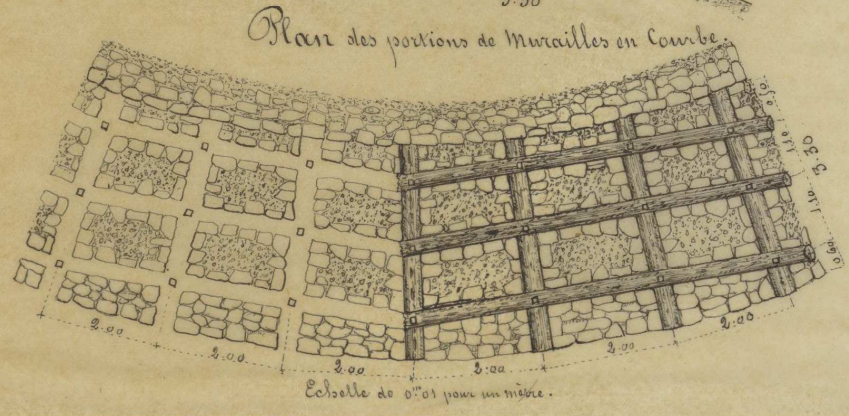
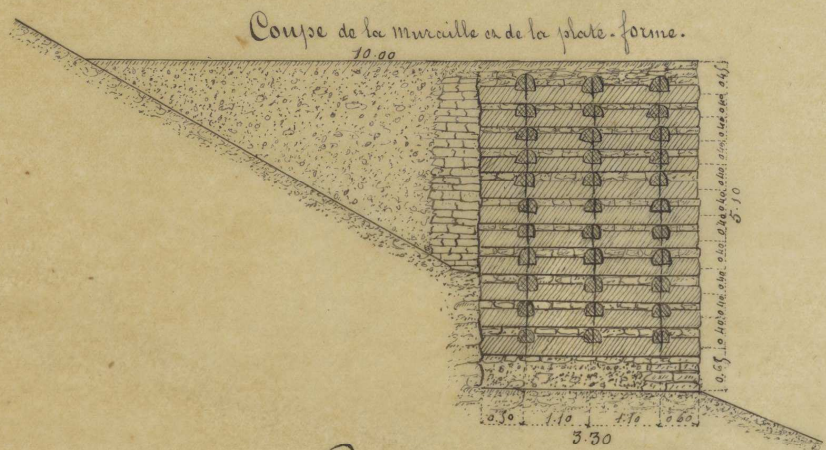
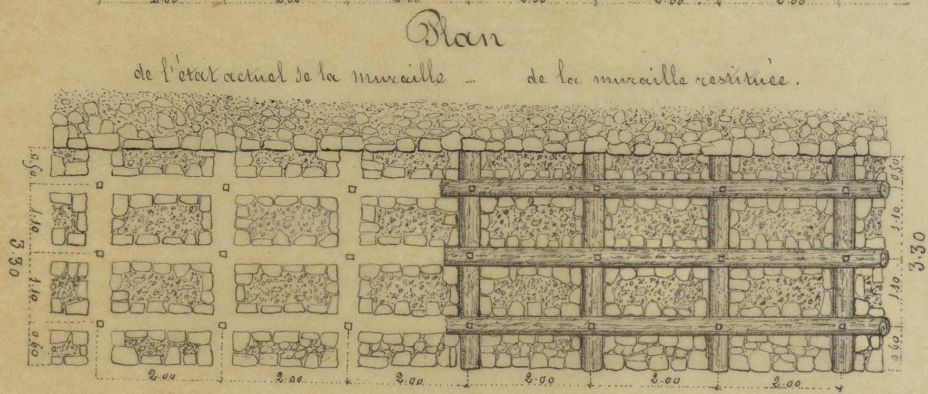
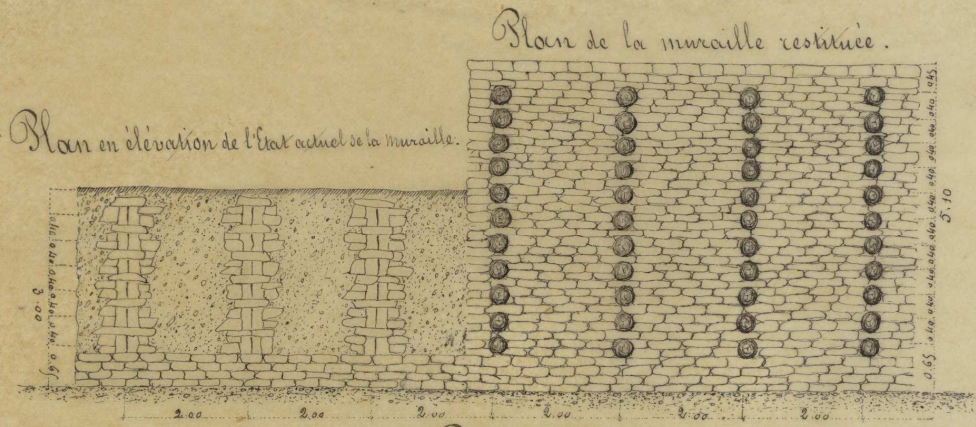


Plan de l'Oxydum.



Echelle de 1 à 5,000.

Murailles de l'Oppidum de l'Impernal. PLANCHE IV



Echelle de 0<sup>0</sup>01 pour un mètre.

Clous ou chevilles en fer pour relier les poutres en bois.



$\frac{1}{2}$  grandeur naturelle.

8